

État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire – mai 2026

Les pluies de mai, concentrées sur les deux premières décades, ont favorisé des cumuls importants sur le nord-ouest de la région et permis le maintien des débits des cours d'eau de ce secteur à des niveaux de saison. Elles ont été plus faibles sur le centre de la région et notamment sur le sud du Berry avec des déficits parfois élevés jusqu'à -40 %. C'est au sud de la Loire que sont enregistrées les valeurs d'hydraulicité les plus faibles notamment à l'amont des bassins du Cher, de l'Indre et de la Creuse ainsi que sur l'axe Loire à l'amont de Blois. Le bilan de l'hydraulicité régionale indique des écoulements sous la moyenne de saison pour la très grande majorité des cours d'eau et des débits très bas pour un tiers d'entre eux. La vidange des nappes de la région se poursuit en mai. Les trois-quarts des stations des nappes du Jurassique enregistrent des niveaux sous la moyenne de saison. La situation de la nappe du Cénomaniens avec 88 % des stations sous les niveaux de saison et une large part de niveaux bas à très bas (49 %) n'est pas favorable. Avec une large prédominance de stations affichant des niveaux normaux à très élevés, l'état des nappes de la Craie et des Calcaires de Beauce reste avantageux.

Pluviométrie et état des sols : le mois de mai 2026 a été pluvieux sur les deux premières décades, principalement sur le nord-ouest de la région. Les quantités mensuelles varient localement de 44 mm dans le Cher (Bourges) à 125 mm dans le Loir-et-Cher (Blois), soit un déficit de 35 % pour le premier et un surplus de 104 % pour le second. Les cumuls mensuels départementaux sont supérieurs aux valeurs de saison avec des excédents allant à plus de 50 % en Eure-et-Loir, sauf ceux du Cher et de l'Indre qui sont légèrement déficitaires. Le cumul mensuel régional est supérieur à la normale, il s'élève à 82 mm, soit un surplus d'environ 21 %. Ce contexte pluviométrique a conduit à une humidification des sols sur les deux premières décades de mai avant un net assèchement de ceux-ci en dernière décade. Les indices départementaux d'humidité des sols fin mai sont revenus à leur niveau de fin avril, voire y sont inférieurs. Seul l'Eure-et-Loir affiche un niveau proche des moyennes de saison.

Écoulements des rivières : en mai, la très grande majorité des cours d'eau de Centre-Val de Loire (88 %) affichent des écoulements sous la moyenne de saison. Toutefois, dans le nord et l'ouest de la région qui ont été plus arrosés, les écoulements restent globalement proches des normales tandis que dans le reste du territoire les rivières souffrent de déficits souvent prononcés. Près des deux-tiers des stations (65 %) connaissent des débits moyens mensuels bas, voire, très bas pour 34 % d'entre-elles, et, un cinquième des stations enregistrent une hydraulicité proche de celle de saison. Seules les Mauves et la Conie maintiennent des débits élevés. La Loire et l'Allier présentent des débits très bas de leur confluence jusqu'à Blois. Au sud de la Loire, toutes les parties amont des bassins sont affectées par l'insuffisance des écoulements qui traduit leur sécheresse hydrologique.

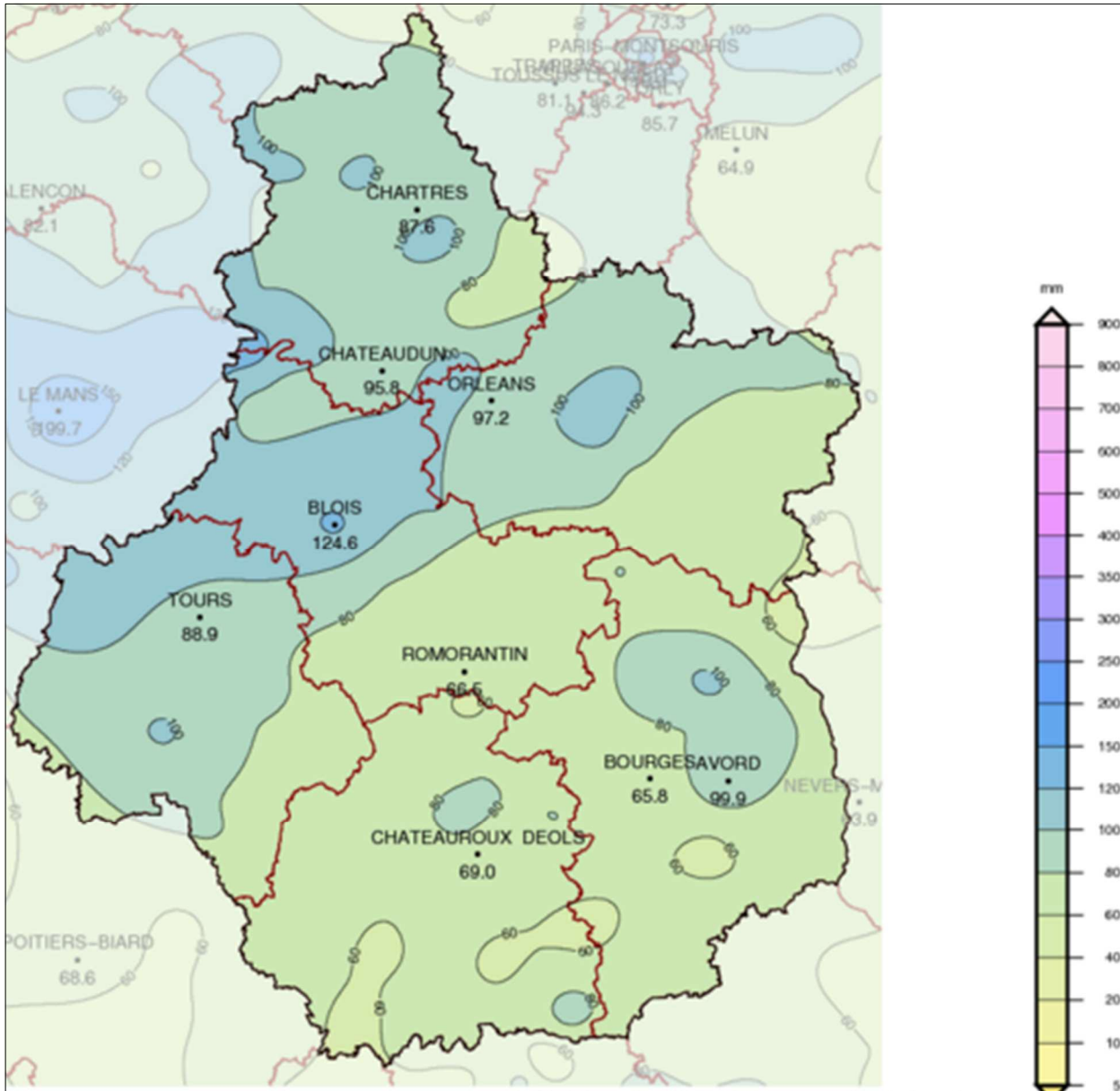
Niveaux des nappes : la vidange des principales nappes de la région Centre-Val de Loire se poursuit en mai. Une très large majorité de station (83 %) affichent une baisse de leur niveau contre 11 % qui sont haussières et 7 % qui sont stables sur le mois. Cette baisse des niveaux intéresse au premier chef les ouvrages du Jurassique pour 95 % d'entre eux, puis ceux de la Craie (90 %) et des Calcaires de Beauce (76 %). La part de stations avec un niveau de saison s'élève à 48 % et celle relevant d'un remplissage élevé ou très élevé est de 13 %. La proportion de stations avec des niveaux faibles se maintient à 19 %. Les nappes du Jurassique ont pâti de la pluviométrie déficitaire qui a touché une large partie du Cher et de l'Indre et au moins les trois quarts des piézomètres enregistrent des niveaux sous la moyenne de saison. La situation de la nappe du Cénomaniens n'est pas plus favorable avec 88 % des stations sous les niveaux de saison et près d'un piézomètre sur deux présentant des niveaux sous la quinquennale sèche, et, près de deux ouvrages sur trois en baisse. Celle des nappes de la Craie et des Calcaires de Beauce est plus avantageuse avec une large prédominance de stations affichant des niveaux normaux à très élevés (respectivement 68 % pour la Craie et 83 % pour les Calcaires de Beauce).

Restrictions des usages de l'eau : au 12 juin, le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre et le Loiret sont concernés par des mesures de limitation des usages de l'eau qui impliquent 23 zones d'alerte représentant près de 16% de la superficie du territoire régional. Les situations de crise concernent 4 zones (Loiret) et près de 2 % du territoire régional. En savoir plus : <https://vigieau.gouv.fr/>

Le bilan météorologique de mai 2026

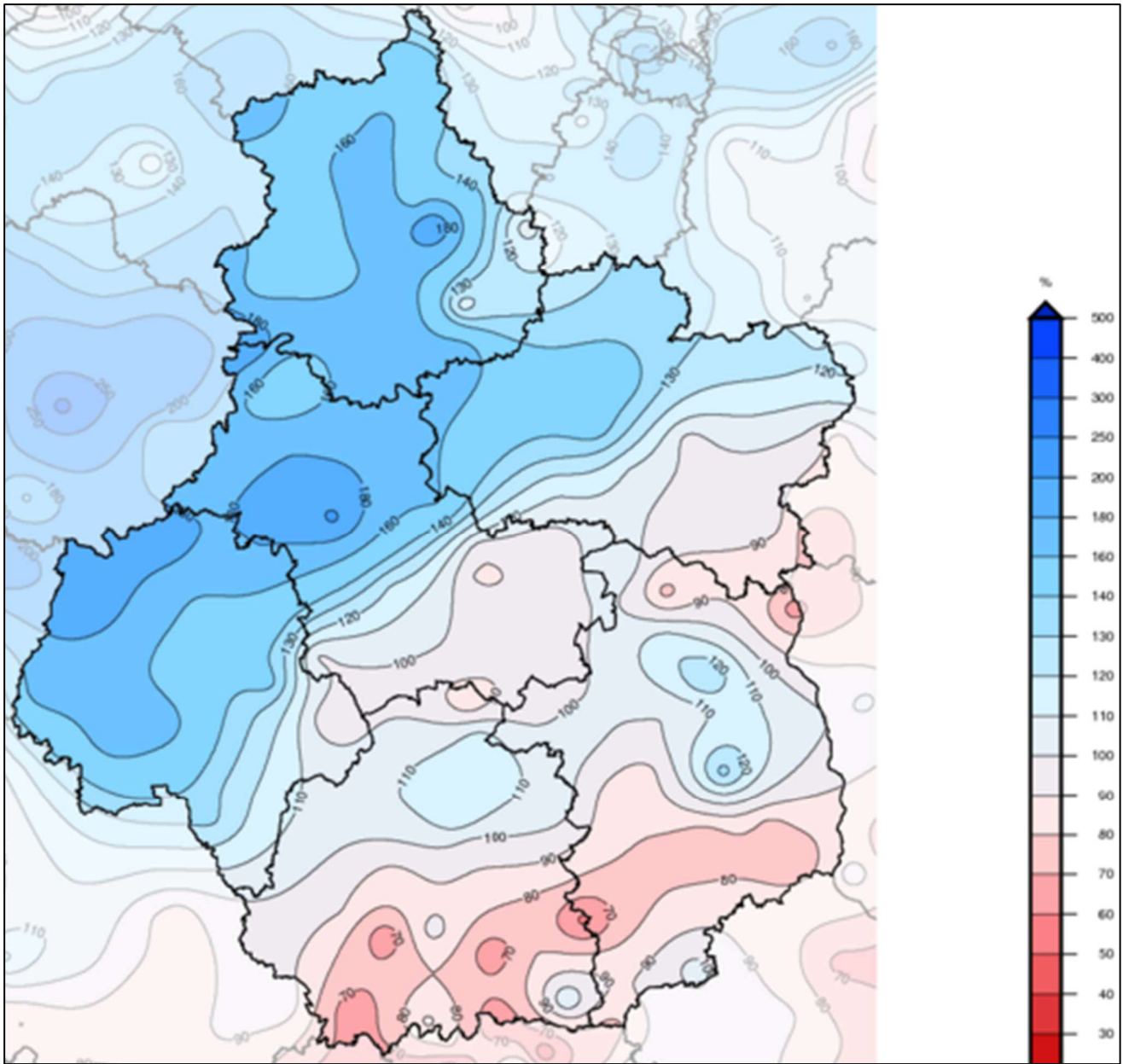
Mai débute avec un temps très perturbé et jusqu'au 6 mai les pluies sont souvent fortes et orageuses. Les cumuls quotidiens s'en ressentent avec des records quotidiens de 54 mm à Avord (18), 41 mm à Ste-Sévère (36) le 4 mai, et, l'on compte le 5 mai, 52 mm à Orléans et 37 mm à Chartres. Ensuite, jusqu'au 19 mai, les pluies sont plus faibles et la dernière décade du mois est chaude et quasi sèche. Le nombre de jours de pluie significative (>1mm) est en moyenne de 11 jours sur le mois, ce qui est un peu supérieur à la moyenne (9 à 10 jours). Il varie peu entre les stations, de 9 à Tours à 12 pour Avord, Blois, Châteaudun et Châteauroux. Localement, les cumuls mensuels varient de 44 mm dans le Cher à 125 mm à Blois, soit un déficit de 35 % pour le premier cité et un surplus de 104 % pour le second. Le sud du Cher et celui de l'Indre présentent des déficits modérés à la différence de la moitié nord-ouest de la région qui est excédentaire d'au minimum 25 %. Sur l'ensemble de la région, il est recueilli en moyenne sur le mois 82 mm pour une normale de 68 mm soit un excédent moyen de 21 %.

Cumul mensuel des précipitations pour la région Centre-Val de Loire en mai 2026 - Météo-France



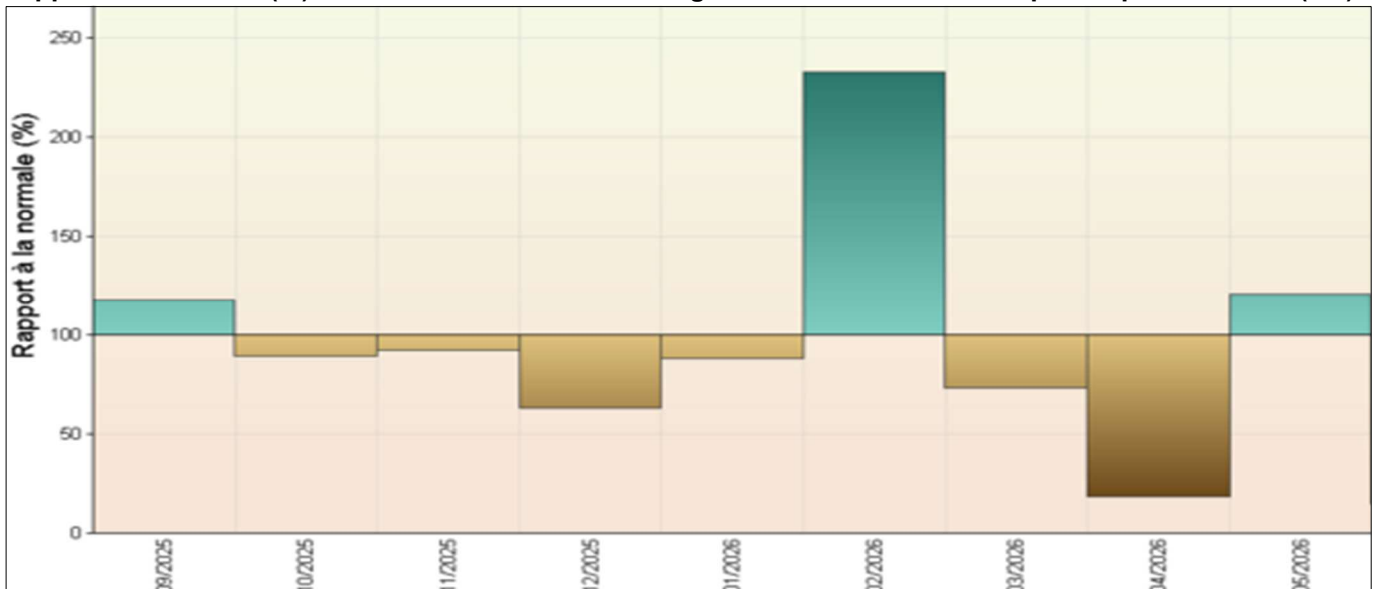
Les cumuls mensuels agrégés des départements de la région Centre-Val de Loire, en mai, sont normaux ou supérieurs aux normales de saison. Le Cher a reçu en moyenne 71 mm pour une normale de 76 mm soit un léger déficit de 6 %. En Eure-et-Loir, le cumul mensuel de 94 mm s'écarte de la normale (60 mm) de +57 %. Dans l'Indre, les 68 mm cumulés en moyenne marquent un déficit de 9 % vis-à-vis de la normale (75 mm). En Indre-et-Loire, le cumul moyen s'établit à 91 mm pour une normale à 60 mm soit un excédent de 51 %. La lame d'eau moyenne de 86 mm en Loir-et-Cher dépasse la normale (64 mm) de 35 %. Dans le Loiret, le cumul moyen mensuel atteint 67 mm soit une valeur 23 % supérieure à la normale de mai qui est de 54 mm.

La carte ci-dessous du rapport à la moyenne mensuelle de référence des cumuls de pluie de mai est indicatrice de déficits de 25 % à 30 % dans le sud du Berry et de 10 à 20 % dans le secteur de la Puisaye Loirétaine et de la Grande Sologne (41). Elle révèle les excédents de la partie nord-ouest de la région avec des cumuls mensuels qui dépassent deux fois la normale à Blois et plus de 1,8 fois la moyenne au sud de Chartres et au nord-ouest de Tours.

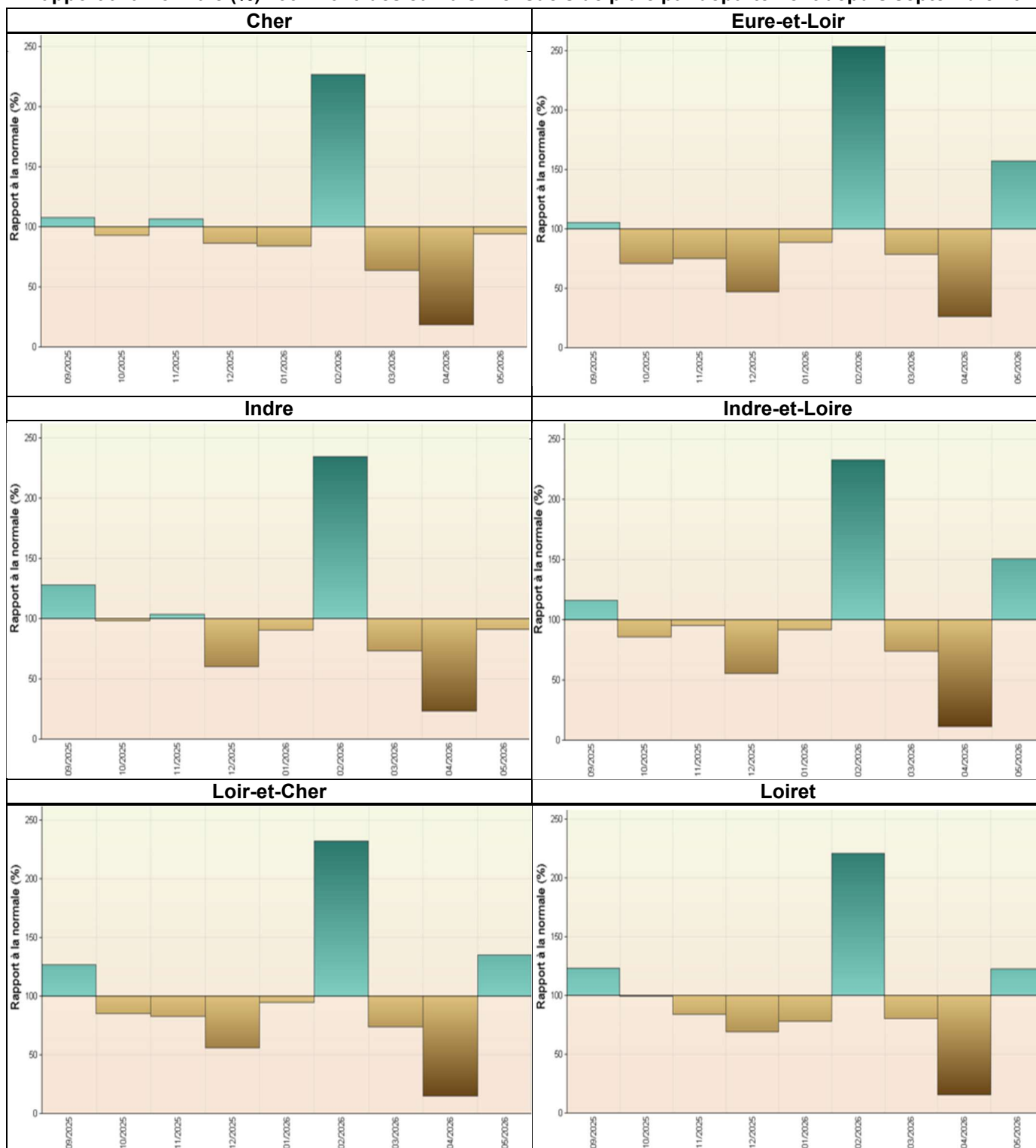


Les graphiques ci-après indiquent le rapport des cumuls mensuels régional et départementaux de précipitations depuis le 1er septembre 2025 (qui marque le début de l'année hydrologique) à la moyenne de référence de la période 1991-2020. Ils traduisent ainsi les déficits et excédents enregistrés mois par mois.

Rapport à la normale (%) des cumuls mensuels de la région Centre-Val de Loire depuis septembre 2025 (MF)



Rapport à la normale (%) 1991-2020 des cumuls mensuels de pluie par département depuis septembre 2025



Source : Météo-France

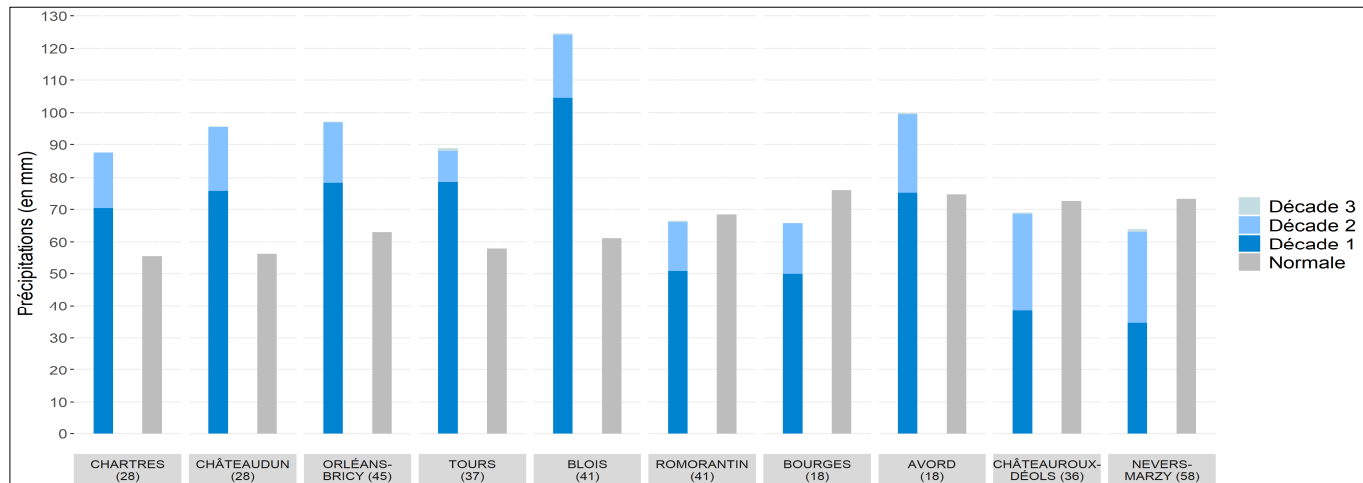
Le graphique ci-après présente, à titre comparatif, les cumuls mensuels de précipitations recueillis aux principales stations de la région pour le mois écoulé ainsi que leurs rapports aux normales. Il indique que les précipitations les plus élevées ont été enregistrées d'abord en première décade, puis en seconde décade. Il indique des totaux mensuels de pluie qui sont pour la plupart supérieurs aux normales du mois à l'exception de celles de Romorantin et Châteauroux qui en restent proches et celles de Bourges et Nevers où ils ne valent que 87% de la normale.

Figurent également les graphiques relatifs aux pluies journalières et mensuelles en comparaison des normales ainsi que les températures maximales et minimales quotidiennes pour six stations de la région.

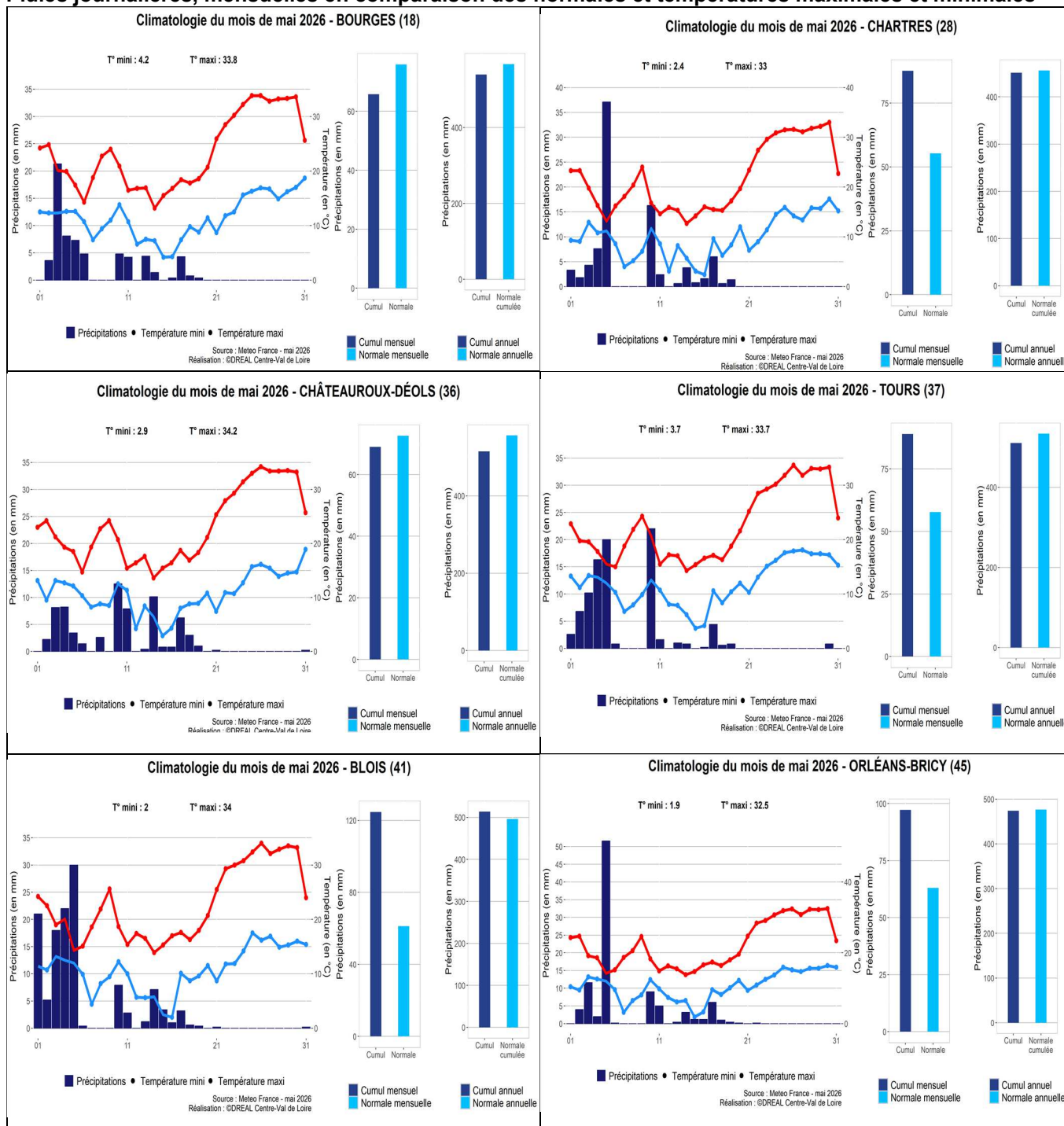
Les cumuls mensuels de pluie recueillis en mai aux principales stations de la région varient de près de 66 mm (Bourges) à près de 125 mm (Blois). Les quantités de pluie recueillies en mai pour les autres stations sont majoritairement supérieures à la moyenne de mai. Ainsi les excédents atteignent 104 % à Blois, 71 % à Châteaudun (96 mm), 58 % à Chartres (88 mm), 54 % à Orléans (97 mm) et Tours (89 mm), 34 % à Avord (100 mm) et les déficits enregistrés valent -3 % à Romorantin (67 mm), -5 % Châteauroux (69 mm) et -13 % à Bourges (66 mm).

Les cumuls depuis le début de l'année hydrologique fluctuent de 451 mm pour Chartres à 584 mm à Avord. Ils restent proches des normales, avec des écarts qui vont de -7% à Châteauroux à +5 % à Châteaudun.

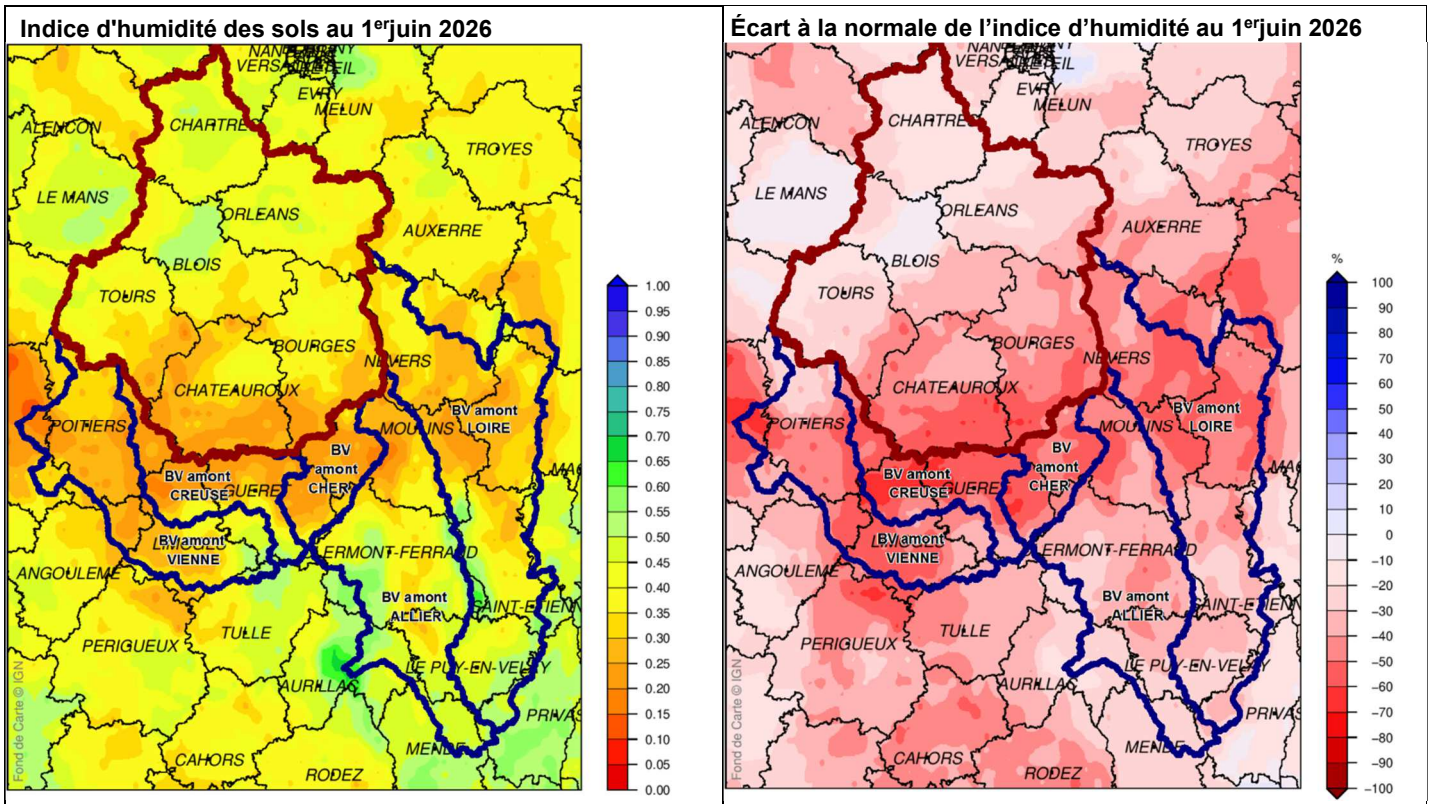
Précipitations mensuelles de mai 2026 regroupées par décade, et, comparaison aux normales du mois pour des stations représentatives de la région Centre-Val de Loire



Pluies journalières, mensuelles en comparaison des normales et températures maximales et minimales



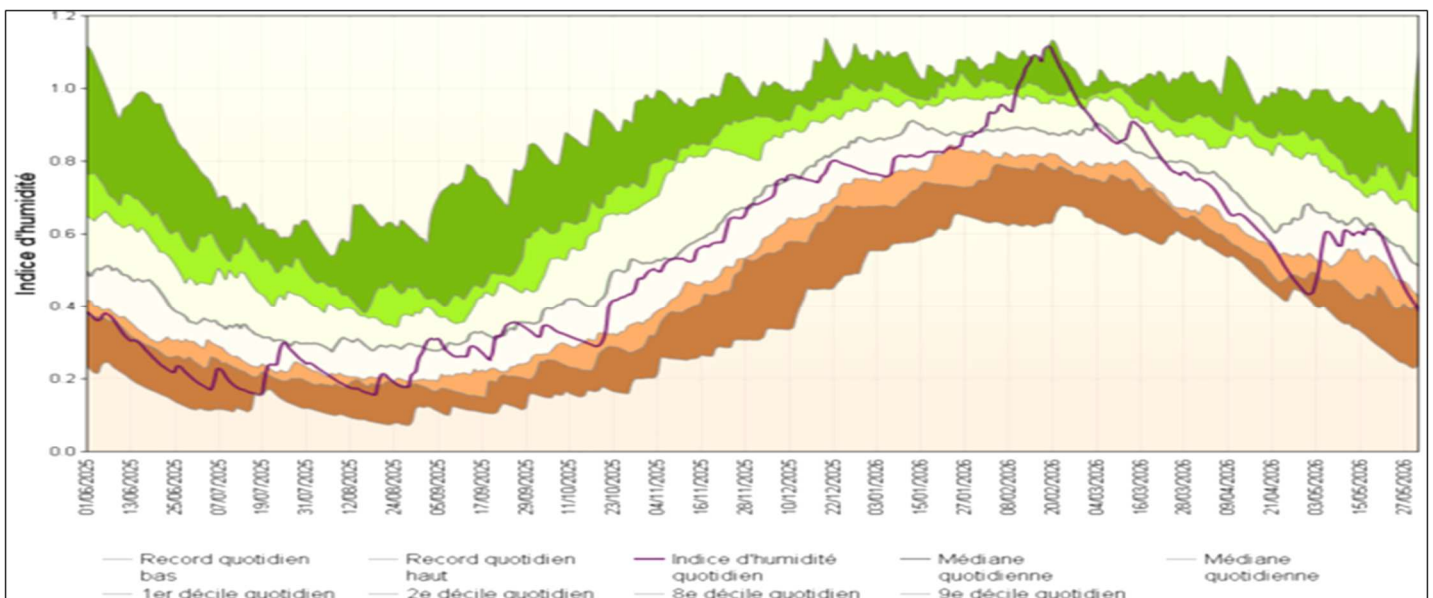
État d'humidité des sols



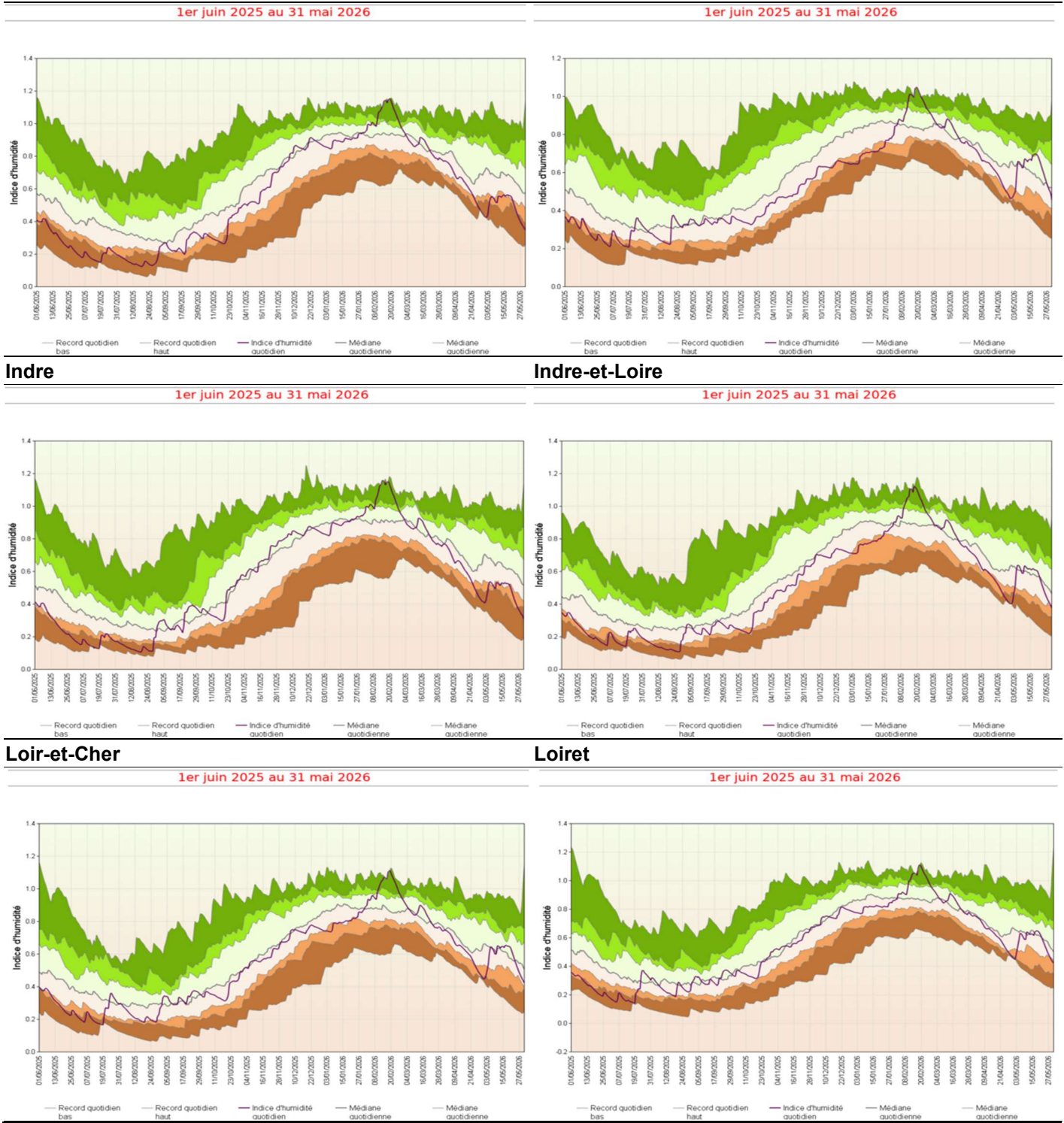
Au cours du mois de mai 2026, les sols superficiels ont continué de s'assécher sur le sud du bassin Loire amont et sur une large bande s'étendant du bassin amont de la Vienne au sud de la région Centre-Val de Loire et à la Bourgogne. En Centre-Val de Loire, les valeurs d'indices d'humidité des sols varient de 0,55 dans le centre de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher où l'on rencontre ponctuellement les sols les plus humides, à 0,15 dans les secteurs les plus secs dans l'est de l'Indre-et-Loire dans le secteur de Montrésor. Le plus souvent, les valeurs vont de 0,3 à 0,4. Les écarts à la normale de l'humidité des sols sont compris entre -10 % sur le centre du Loir-et-Cher, à -70 % localement dans le sud du Cher et de l'Indre-et-Loire dans le secteur du Boischaud du sud.

Évolution de l'indice régional d'humidité en région Centre-Val de Loire

L'indice régional d'humidité des sols, partant début mai d'une valeur de 0,45, record bas de saison, soit des sols en moyenne secs, augmente pendant la première décade du mois avec les pluies fortes du début de mai, il se stabilise en deuxième décade, puis, il décroît en dernière décade suite à l'arrêt des précipitations en lien et les températures fortes de cette période. Il atteint en fin de mois la valeur du premier décile la valeur de 0,4. Il est à remarquer la remontée rapide de l'indice en début de mois dû à une forte pluviométrie puis la baisse en quinze jours d'un indice d'humidité moyen à un indice faible à cause de l'épisode caniculaire de fin mai.



Évolution annuelle de l'indice d'humidité des sols par département de la région Centre-Val de Loire



Les indices départementaux d'humidité des sols montrent tous au cours de mai un profil identique marqué par une forte remontée, puis stabilisation et enfin baisse de leur valeur au fil de chaque décade du mois. Celui du Cher voit l'indice, partant d'un record bas, remonter et se stabiliser autour du 2^e décile pour s'abaisser en fin de mois à une valeur de 0,31 soit des sols secs. L'indice eurélien d'humidité partant du 1^{er} décile, augmente jusqu'à se stabiliser entre la moyenne et le 8^e décile et diminue en fin de mois à une valeur de 0,48, proche de la normale. Celui de l'Indre, inférieur au 1^{er} décile début d'avril, augmente et se stabilise autour du 2^e décile en début de mois, pour s'abaisser ensuite à une valeur de 0,3 entre le minimum de saison et le 1^{er} décile, valeur indicatrice de sols secs. L'indice de l'Indre-et-Loire, partant du minimum de saison, s'accroît et stagne autour de la moyenne sur les deux premières décades, puis décroît pour se positionner en fin de mois à une valeur de 0,38 à la hauteur du 2^e décile, soit des sols modérément secs pour la période. Celui du Loir-et-Cher situé au niveau du 1^{er} décile en début de mois, augmente et se stabilise entre la moyenne et le 8^e décile, puis s'abaisse fin mai au niveau du 2^e décile à une valeur de 0,41 qui révèle des sols modérément secs. L'indice d'humidité Loirétain partant d'un record bas pour la saison, augmente et se stabilise, à l'image des indices des autres départements, autour de la moyenne, puis décroît fin mai jusqu'au 2^e décile à une valeur de 0,44 indiquant des sols modérément secs pour la saison.

Infiltration efficace

Le tableau ci-dessous indique la part des pluies disponible pour l'infiltration et la recharge des nappes pour sept stations de la région. Pour mai, l'état modélisé des réserves d'eau du sol superficielles et profondes (réserve utile) à partir du modèle Agronoé de Météo France, montre que les conditions n'ont pas été réunies pour permettre une infiltration efficace pour toutes les stations à l'exception de celle de Blois (6,7mm). Avec l'assèchement des sols et des indices d'humidité des sols bas, les réserves profondes et superficielles en eau des sols sont loin de la saturation sauf à Blois où la contribution exceptionnelle pour la saison est à relier avec les précipitations importantes du début du mois.

Aujourd'hui les cumuls d'infiltration efficace depuis septembre 2025 sont supérieurs à la normale à Châteaudun (+9 %). Ils sont sous les valeurs de saison avec des déficits de -27 % à Orléans, -26 % à Tours, -20 % à Châteauroux, -7 % à Blois, ils sont quasi normaux à Chartres et Bourges. Il faut toutefois considérer que ces valeurs modélisées ne sont qu'une approximation des réserves utiles réelles des sols et des surplus disponibles.

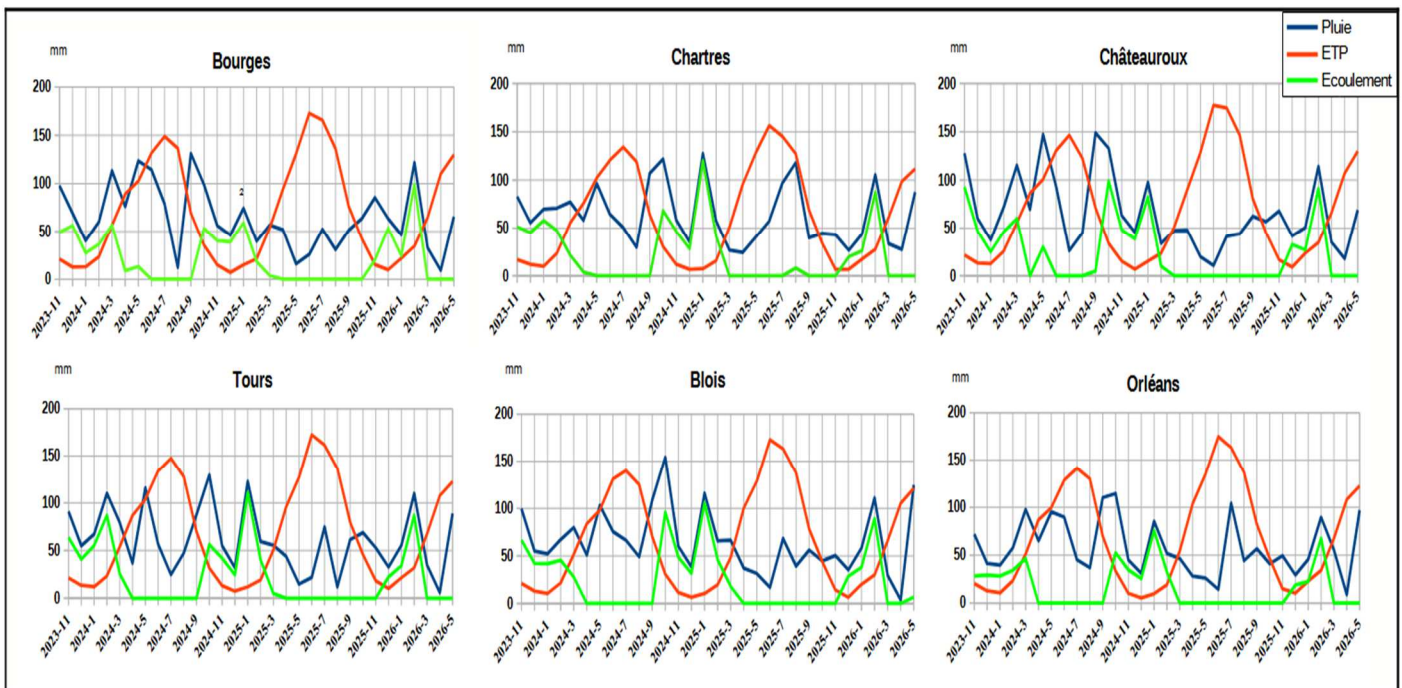
Pluies efficaces disponibles pour l'infiltration et évapotranspiration potentielle (ETP) en mai 2026.

Zone	Cumul mensuel mm	% normal	Cumul mm depuis septembre 2025	% normal cumulé depuis septembre 2025	Cumul ETP mm pour mai 2026
BOURGES (18)	0.0	-	197.4	102 %	129.7
CHARTRES (28)	0.0	-	133.3	99 %	111.6
CHÂTEAUDUN (28)	0.0	-	154.9	109 %	119.2
CHÂTEAUROUX-DÉOLS (36)	0.0	-	150.8	80 %	129.9
TOURS (37)	0.0	-	143.2	74 %	122.7
BLOIS (41)	6.7	146 %	162.7	93 %	121.2
ORLÉANS-BRICY (45)	0.0	-	109.3	73 %	122.4

Source : Météo France - mai 2026 / Réalisation : @DREAL Centre-Val de Loire

La durée d'insolation mensuelle, particulièrement élevée en troisième décennie de mai en raison des conditions anticycloniques dominantes, est meilleure que la normale avec des excédents de 8 % (Chartres) à 19 % (Châteauroux). Les températures moyennes aux stations dépassent les normales de 2 à 3°C et varient de +1,1°C à Thimert (28) à +3,6 C à Aigurande (36). Avec ces conditions météorologiques, les cumuls d'ETP de mai 2026 sont au-delà des moyennes de saison avec des excédents qui varient de 3 % à Chartres à 15 % à Châteauroux.

Cumul mensuel de pluie, d'ETP et d'écoulement 2023-2026 pour 6 stations régionales

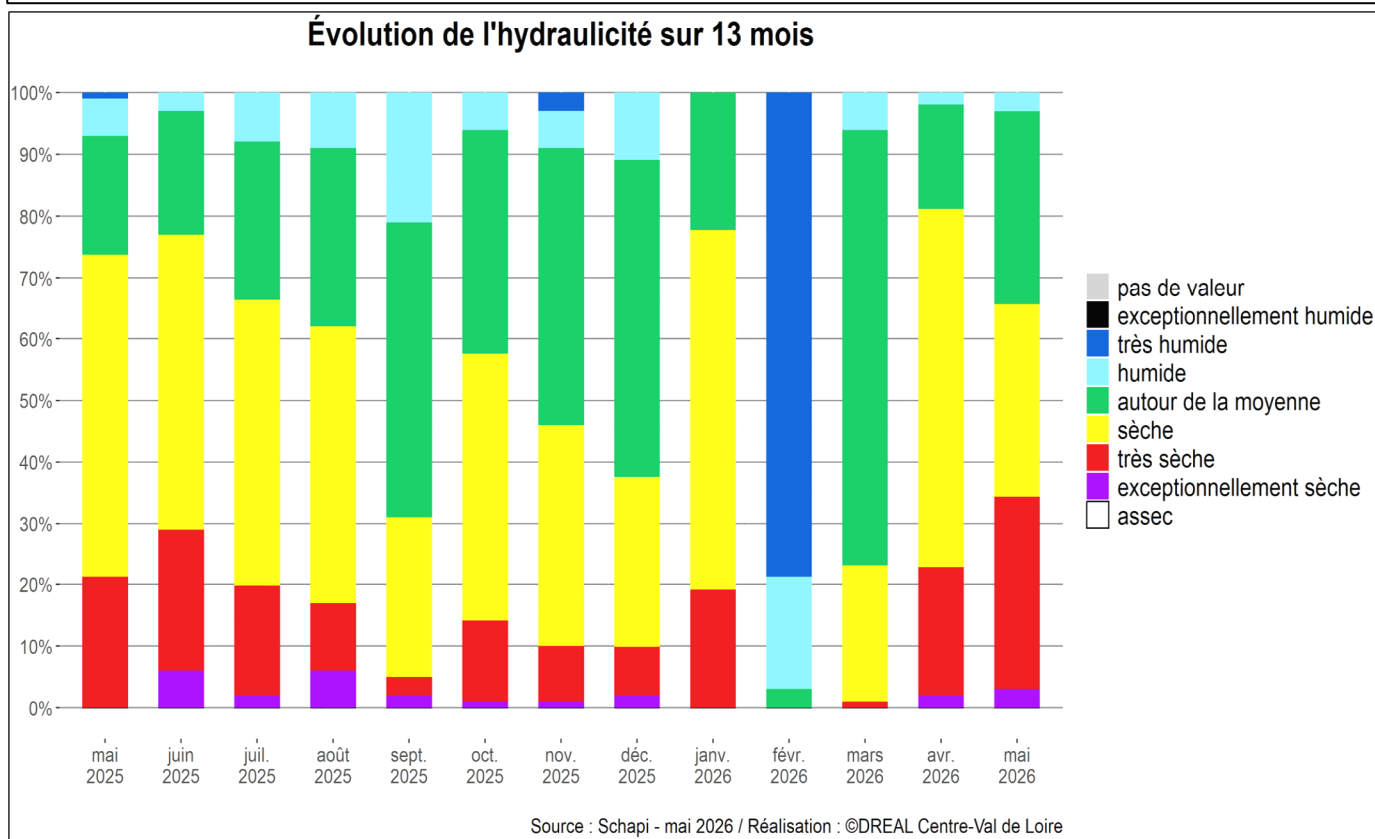


Les valeurs comparées des pluies et de l'écoulement (volume disponible pour l'infiltration une fois les réserves superficielles et profondes du sol saturées) pour les années hydrologiques 2023-2026 montrent une contribution 2024/2025 précoce des pluies efficaces pour l'infiltration avec des valeurs d'intensité qui dépassent les maxima enregistrés les années précédentes. Les valeurs d'écoulement pour 2026 sont en retrait par rapport aux deux années précédentes malgré la contribution élevée de février 2026. Les valeurs nulles d'écoulement en mars et avril marquent la fin de la période habituelle de recharge météorologique des nappes pour cette année.

Les valeurs d'ETP sont en augmentation ce mois en lien avec la hausse des températures. Elles sont inférieures à celles de l'an passé pour la même période dans un rapport de -13 % pour Chartres et -9 % pour Orléans et des données comparables pour Châteauroux.

Débits des cours d'eau en région Centre-Val de Loire en mai 2026

En mai, la très grande majorité des cours d'eau de Centre-Val de Loire (88 %) affichent des écoulements sous la moyenne de saison. Toutefois, dans le nord et l'ouest de la région qui ont été plus arrosés, les écoulements restent globalement proches des normales tandis que dans le reste du territoire les rivières souffrent de déficits souvent prononcés. Près des deux-tiers des stations (65 %) connaissent des débits moyens mensuels bas, voire, très bas pour 34 % d'entre-elles, et, un cinquième des stations enregistrent une hydraullicité proche de celle de saison. Seules les Mauves et la Conie maintiennent des débits élevés. La Loire et l'Allier présentent des débits très bas de leur confluence jusqu'à Blois. Au sud de la Loire, toutes les parties amont des bassins sont affectées par l'insuffisance des écoulements qui traduit leur sécheresse hydrologique.



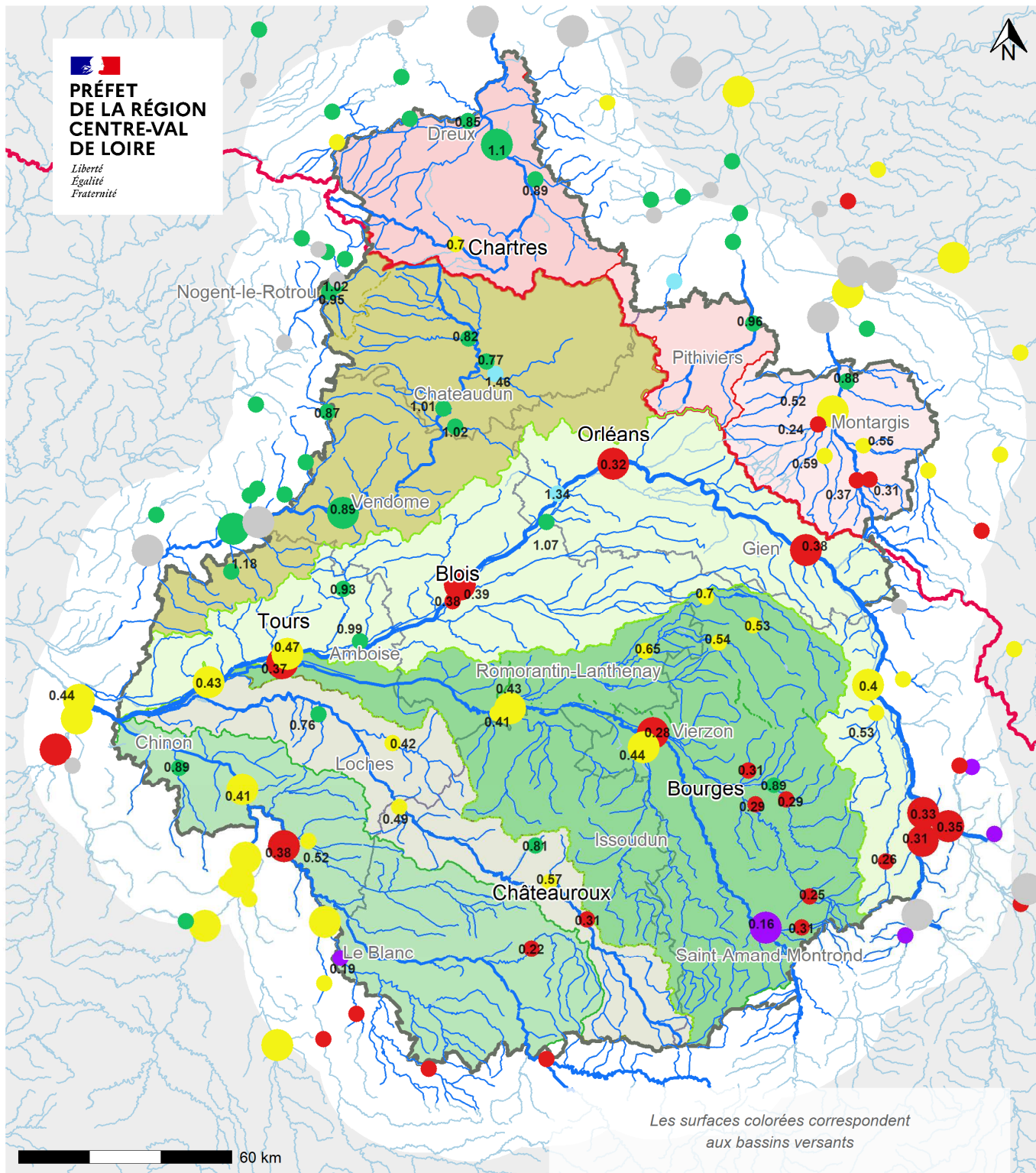
Toutes les stations suivies sont renseignées quant aux valeurs d'hydraullicité et de VCN3 pour ce mois de mai. L'hétérogénéité des cumuls pluviométriques expliquent en partie la répartition des valeurs d'hydraullicité des cours d'eau avec une moitié nord-ouest de la région qui a été bien arrosée et dont les rivières connaissent des débits de saison tandis que dans la partie sud de la région, qui a enregistré des déficits de pluie, les débits restent bien en deçà des normales de mai.

Au bilan, ce sont 88 % des stations qui affichent une hydraullicité inférieure à la normale. Deux stations relèvent d'une hydraullicité qualifiée d'exceptionnellement sèche, il s'agit de l'Anglin à Mérigny et du Cher à St-Amant-Montrond avec des déficits d'écoulement supérieurs à 80 %. Vingt et une stations (31 %) affichent une hydraullicité très sèche déficitaire de -60 % à -80 % par rapport à la normale, vingt et une stations (31 %) également présentent des débits inférieurs de -25 % à -60 % soit une hydraullicité qualifiée de sèche. Vingt et une stations (31 %) ont des débits moyens mensuels proches des normales de saison entre 0,75 et 1,25 fois la normale. Deux cours d'eau issus de la nappe de Beauce Les Mauves de Meung et la Conie voient leur écoulement dépasser 1,25 fois la normale.

Les deux cartes qui suivent illustrent les débits des cours d'eau en mai 2026. Elles représentent, pour la première, l'hydraullicité, soit le rapport des débits du mois considéré à la moyenne interannuelle des débits de ce mois, et pour la seconde, la fréquence de retour des Q3J-N (VCN3), débits minimums sur trois jours consécutifs du mois concerné. La fréquence de retour renvoie à la probabilité qu'ont ces débits minimums de se reproduire chaque année pour le même mois.

Pour accéder à d'autres données hydrologiques veuillez cliquer sur le lien [Carte des hydraullicité](#)

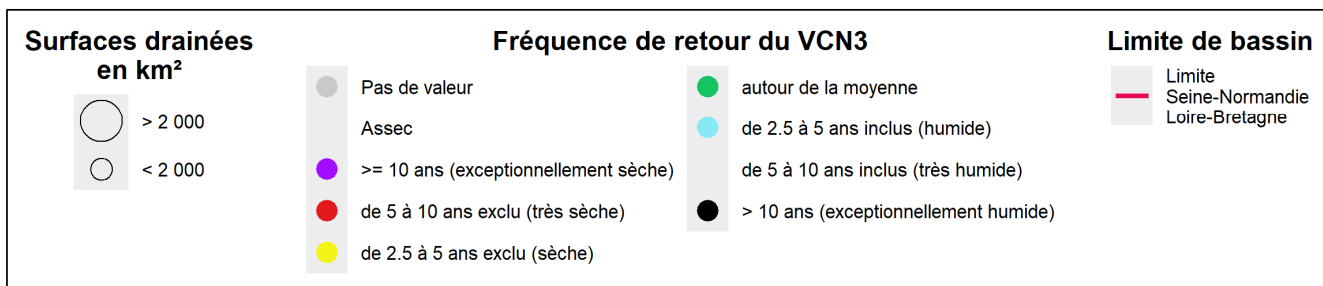
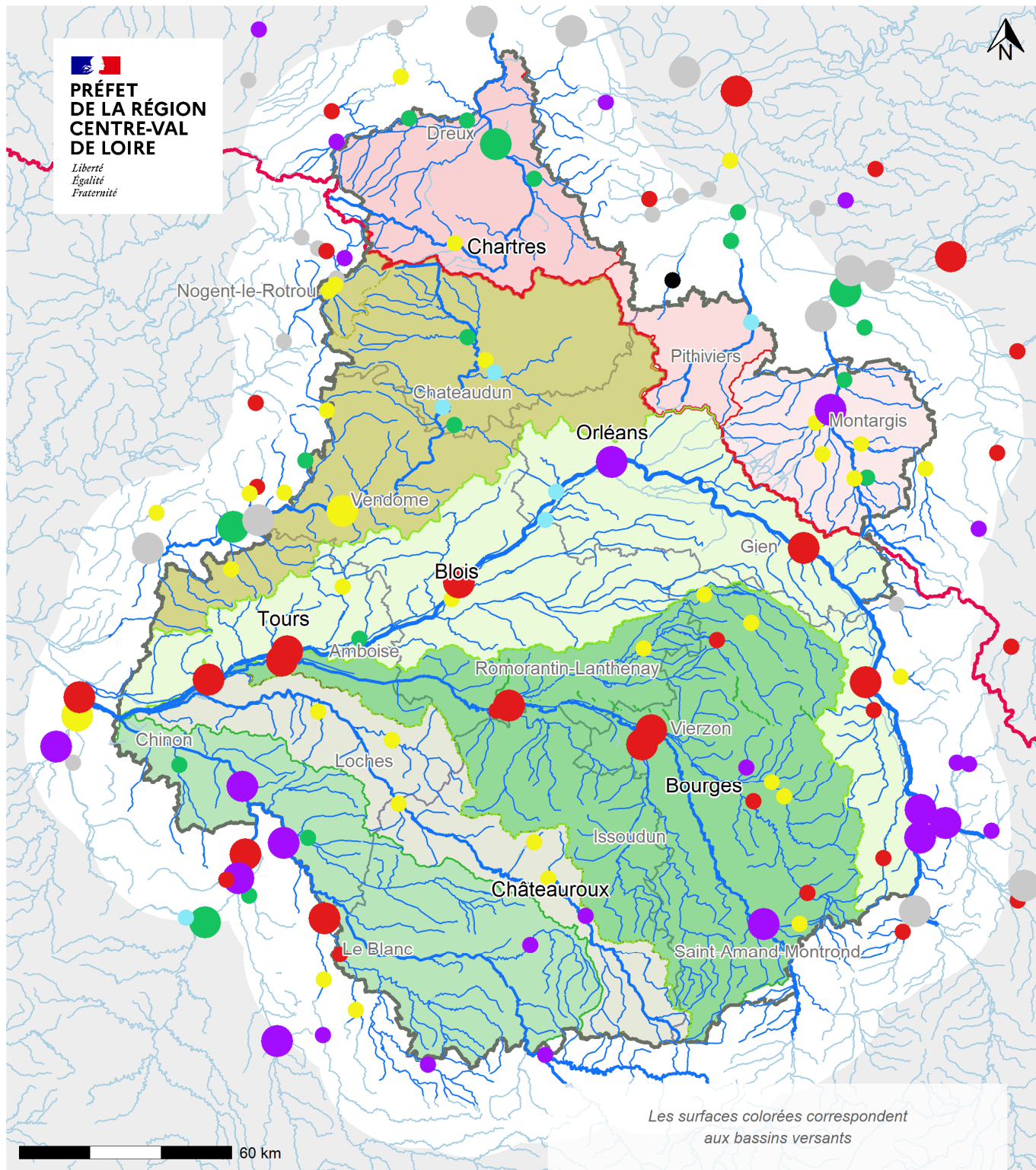
Hydraulicité du mois de mai 2026



Surfaces drainées en km ²	Limite de bassin	Classes d'hydraulicité	
> 2 000	Limite Seine-Normandie	Pas de valeur	0.75-1.25 (autour de la moyenne)
< 2 000	Loire-Bretagne	Assec	1.25-2.0 (humide)
		0-0.2 (exceptionnellement sèche)	2.0-5.0 (très humide)
		0.2-0.4 (très sèche)	> 5.0 (exceptionnellement humide)
		0.4-0.75 (sèche)	

Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - mai 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Fréquence de retour du VCN3 du mois de mai 2026



Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - mai 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

y

Versant Seine

Les valeurs d'hydraulicité dans les bassins du versant Seine sont inférieures aux normales dans le bassin du Loing. Elles y sont conformes dans les bassins de l'Essonne et de l'Avre ainsi que dans celui de l'Eure excepté dans sa partie amont. Elles varient de 0,24 à 1,1 fois la normale.

Les débits minima renvoient à une situation humide dans le bassin de l'Essonne, tandis qu'elle est sèche à exceptionnellement sèche dans le bassin du Loing. Le bassin de l'Eure est dans une situation moyenne sur l'aval du bassin et sèche sur l'amont. Ceux de l'Avre renvoient à une situation de saison.

Dans le bassin de l'Eure, le cours principal, à l'amont, à Ste-Lupercie, affiche l'écoulement le plus éloigné par rapport à celui de saison (déficit de 30 %), tandis qu'à l'aval, à Charpont, il est proche de la moyenne (excédent de 10 %). Celui de son affluent, la Drouette, est inférieur de 11 % à la moyenne du mois. L'Avre enregistre une hydraulicité également proche de la moyenne du mois avec cependant un déficit de 15 %.

Les débits minima sont indicateurs de la situation sèche de l'Eure amont à Sainte-Lupercie avec une fréquence quadriennale tandis qu'à l'aval, à Charpont, à l'instar de ceux de Drouette et de l'Avre, ils sont proches des normales avec une tendance humide de fréquence bisannuelle.

Dans le bassin du Loing, sur sa bordure occidentale, la Bézonde à Pannes enregistre la plus faible hydraulicité du bassin qui ne vaut seulement que 24 % de la normale, tandis que le Puiseaux à St-Hilaire enregistre un écoulement à hauteur de la moitié de la normale (59 %).

Le Loing, à l'amont à Montbouy, enregistre une valeur d'hydraulicité inférieure à la normale de 63 %. À l'aval, à Chalette-sur-Loing, le déficit atteint 48 %. L'affluent de rive droite du Loing, l'Aveyron à La Chapelle, affiche également un écoulement faible (31 % de la normale). Sur la même rive, l'hydraulicité de l'Ouanne à Gy-les-Nonains, est aussi déficitaire de 44 %. Le débit moyen mensuel de la Cléry à Ferrières, le plus élevé du bassin, est proche des normales avec cependant un déficit modéré de 12 %. Le bassin du Milleron, affluent amont du Loing en raison de l'insuffisance de son débit a été à nouveau déclaré en état de crise le 21 mai dernier.

Les débits minima des affluents beaucerons renvoient à un état sec et de probabilité d'occurrence quadriennale pour la Bézonde, le Puiseaux, l'Ouanne et le Loing à Montbouy. Les minima de l'Aveyron et de la Cléry renvoient à une situation normale à tendance sèche et de fréquence biennale. Les débits minima sur le Loing aval sont exceptionnellement secs avec une probabilité d'occurrence décennale.

Dans le bassin de l'Essonne, la valeur de l'hydraulicité à Boulancourt signale un écoulement qui est quasi normal (-4 %).

Les débits minima soulignent une situation humide de fréquence presque triennale.

L'axe Loire – Allier

Au Bec d'Allier, les apports respectifs de l'Allier à Cuffy et ceux de la Loire à Nevers ne valent qu'un tiers de la normale de mai avec des déficits respectifs de 69 % et 65 %. À la sortie de la confluence Loire-Allier, à Givry, leurs apports conjugués sont déficitaires de 67 % par rapport aux valeurs de saison. À Gien le déficit de 62 % reste de même ordre.

Vers l'aval, les débits en Loire moyenne restent très inférieurs aux moyennes avec un déficit de 68 % à la station d'Orléans et 61 % à celle de Blois. Plus en aval, à Tours, l'écoulement est un peu plus important, réduisant le déficit à 53 %. À Langeais et Saumur, les débits moyens restent secs avec des déficits atteignant respectivement 57 % et 56 %.

Les débits minima sur l'Allier à Cuffy relèvent d'une situation exceptionnellement sèche de fréquence vicennale. En ce qui concerne la Loire à Nevers, à Givry et Orléans, la situation est identique mais avec une fréquence plus élevée qui est décennale. À St Satur et Gien, ils signalent son état très sec avec une probabilité d'occurrence qui est octennale. Vers l'aval, on retrouve un état très sec à Blois et Tours avec une fréquence novennale pour le premier et quinquennale pour le second, comme aux stations de Langeais et de Saumur qui sont partagées entre une probabilité d'occurrence octennale et novennale.

Versant Loire (nord).

Sur le versant nord de la Loire, les valeurs d'hydraulicité sont de saison en dehors de celles des Mauves et de la Conie qui excèdent la normale et qui sont les plus élevées de la région. En ce qui concerne les affluents rive droite de la Loire, issus de la Beauce, la Cisse à Nazelles-Négron connaît des écoulements normaux, ils sont proches de la normale mais lui sont inférieurs de 7 % pour la Brenne à Villedomer, tandis que ceux des Mauves à Meung-sur-Loire dépassent la normale du mois de 34 %.

Les débits minima varient de situations sèches de fréquence quadriennale à humides et fréquence également quadriennale. Les minima des petits affluents de rive droite renvoient à une situation sèche d'ordre triennal pour la Cisse et à une situation de saison pour la Brenne. Ceux des Mauves soulignent une situation humide de probabilité quadriennale.

Dans le bassin de l'Huisne, les débits moyens mensuels de l'Huisne enregistrés à Nogent-le-Rotrou et de la Cloche à Margon se situent autour de la moyenne du mois avec un manque de 5 % pour la première et un surplus de 2 % pour la seconde.

Les débits minima de l'Huisne à Nogent-le-Rotrou et de la Cloche à Margon marquent une situation sèche de fréquence triennale pour la première et quadriennale pour la seconde. C

Dans le bassin du Loir, les écoulements, favorisés par les excédents pluviométriques, demeurent proches des normales. Ceux des affluents beaucerons, soutenus par les niveaux encore élevés de la nappe de Beauce affichent des valeurs d'hydraulicité qui sont de saison en ce qui concerne l'Aigre ou qui excèdent la normale de 46 % pour la Conie. Les affluents rive droite de l'amont du Loir enregistrent des écoulements un peu inférieurs aux normales ou qui en sont proches. Ainsi, l'hydraulicité de l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval arbore un déficit d'écoulement à hauteur de 18 % tandis que l'Yerre à St-Hilaire connaît un écoulement de saison. La valeur d'hydraulicité du Loir à l'amont, à St-Maur indique un déficit de 23 % et celle de la Braye à Valennes reste un peu en deçà de la normale (-13 %). À l'aval, le Loir à Villavard fait montre de débits moyens mensuels déficitaires de 11 %. En rive gauche, l'Escotais à Saint-Paterne-Racan affiche une hydraulicité au-delà des valeurs moyennes de mai de 18 %.

Les débits minima de la Conie signalent une situation humide de fréquence entre la triennale et la quadriennale, pour l'Aigre, ils désignent une situation normale. L'amont du bassin est caractérisé par la situation normale à tendance sèche de fréquence biennale de l'Ozanne ainsi que par celle, sèche, de probabilité d'occurrence triennale du Loir à St Maur. Pour l'Yerre, les minima renseignent sur son état humide de fréquence triennale. Les débits minima de la Braye à Valennes montre une situation sèche de fréquence quadriennale à l'identique de celle du Loir à Villavard. En ce qui concerne l'Escotais ils sont signifiants d'une situation sèche et de probabilité d'occurrence triennale.

Versant Loire (sud)

Les valeurs d'hydraulicité des cours d'eau au sud de la Loire sont tous en deçà des normales à l'exception de l'Ardoux pour lequel elles sont légèrement supérieures (+7%). Elles font montre de déficits élevés à l'amont des bassins. Les petits affluents de rive gauche de la Loire dans le Cher enregistrent des écoulements inférieurs à ceux de saison et qui sont diminués des trois-quarts pour l'Aubois à Grossouvre et de près de la moitié pour la Vauvise à St Bouize (-47 %). Le Cosson à Chailles (41) voit son déficit s'élever à 62 % par rapport à la normale de mai.

Les débits minima traduisent des situations qui vont d'exceptionnellement sèches à l'amont des bassins à humides. En ce qui concerne les petits affluents de rive gauche de la Loire, les débits minima soulignent la situation très sèche de probabilités d'occurrence septennale de l'Aubois et quinquennale pour la Vauvise. Ils révèlent l'état humide de l'Ardoux de fréquence entre la quadriennale et la quinquennale et l'état sec du Cosson avec une fréquence triennale.

Dans le bassin du Cher, à l'amont, le cours principal à St-Amand-Montrond enregistre l'hydraulicité la plus faible de la région avec un déficit de 84 %. Vers l'aval, le déficit d'écoulement qui se réduit reste néanmoins élevé à Vierzon (-72 %), à Selles-sur-Cher (-60 %) et Tours (-63 %). Celle de La Marmande à Saint-Pierre-les-Etieux, affluent du Cher en tête de bassin pour la région, reste très en-dessous de la normale, de 69 %. L'Auron affiche des valeurs d'écoulement qui valent un quart de la normale au Pondy et un peu moins d'un tiers de celle-ci à Bourges. L'hydraulicité de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine est déficitaire de 71 %. En ce qui concerne ses affluents, l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre enregistre l'hydraulicité la plus élevée du bassin mais qui est malgré tout inférieure à la normale de 11 % ; quant au Moulon à Bourges-Asnières le manque d'écoulement est élevé (-69 %). Les débits moyens mensuels de l'Arnon et de la Théols sont sous la normale (-56 %). L'hydraulicité du Fouzon à Meusnes est également déficitaire de -59 %.

Les débits minima du cours principal du Cher révèlent une situation exceptionnellement sèche de fréquence décennale à St-Amand-Montrond, tandis que de Vierzon et Tours ils relèvent plutôt d'un état sec de fréquences sexennales à octennales (Tours). À l'amont du bassin, ceux de la Marmande soulignent une situation sèche de fréquence quadriennale. Les minima de l'Auron pointent un état sec de fréquences sexennale au Pondy et septennale à Bourges. Ceux de l'Yèvre et du Moulon rappellent une situation sèche de probabilité d'occurrence quadriennale pour la première et triennale pour le second, Par contre, ils soulignent la situation exceptionnellement sèche de l'Ouatier avec une fréquence décennale. En ce qui concerne l'Arnon et la Théols à Méreau les VCN3 désignent une situation qui est très sèche et de probabilité d'occurrence octennale.

Dans le bassin de la Sauldre, les débits moyens mensuels sont tous inférieurs à la moyenne du mois et relèvent d'une hydraulicité qui peut être qualifiée de sèche. Les déficits des affluents sont les plus élevés, ils atteignent -47 % à Aubigny pour la Nère et -46 % pour la Petite Sauldre à Ménétréol. La Grand Sauldre à Brinon enregistre un déficit de -30 % qui est un peu plus élevé à Salbris pour la Sauldre à Salbris (-35 %).

Les débits minima signalent la situation très sèche d'ordre novennal de la petite Sauldre qui affiche les valeurs les plus basses du bassin. Ils désignent l'état sec de la Nère et de la Grande Sauldre avec une fréquence triennale. En ce qui concerne le cours principal, les minima de la Sauldre révèlent une situation sèche de fréquence quadriennale.

Dans le bassin de l'Indre, les débits moyens mensuels à l'amont de l'Indre à Ardentes enregistrent le déficit le plus important qui atteint -69 %. Ceci a amené son passage en alerte sécheresse le 4 juin. Vers l'aval, en rive droite, l'écoulement de la Ringoire est diminué de 43 % et celui de la Trégonce à Vineuil, plus proche des valeurs moyennes, affiche toutefois un déficit de 19 %. Les débits moyens mensuels de l'Indre à St-Cyran-du-Jambot valent la moitié de la normale de mai. À Genillé, l'écoulement de l'Indrois indique un manque de 58% et l'écoulement de l'Échandon à St Branchs est déficitaire de 24 %.

Les débits minima signalent la situation exceptionnellement sèche qui prévaut à l'amont du bassin pour le cours principal à Ardentes avec une probabilité d'occurrence vicennale. À l'aval, ils désignent la situation sèche de l'Indre à St Cyran du Jambot avec une fréquence quadriennale comme pour les affluents des deux rives (Ringoire, Trégonce, Indrois et Echandon) mais avec une fréquence triennale.

Dans le bassin de la Vienne, les valeurs d'hydraulicité à l'amont du bassin de la Creuse sont très basses. La Bouzanne et l'Anglin qui souffrent de déficits importants, respectifs de 78 % et 81 % par rapport à la normale, ont été classés, le 4 juin, en alerte sécheresse renforcée. La Creuse à Leugny voit son écoulement diminué de 62 % par rapport aux valeurs de saison. Celui de la Vienne n'en est pas très éloigné avec un déficit de 59 %. En rive droite de la Creuse, la Claise au Grand-Pressigny connaît une valeur d'hydraulicité réduite quasi de moitié (-48 %). Pour la Veude à Lémeré, affluent de rive gauche de la Vienne, l'hydraulicité est la plus élevée du bassin. Elle est proche de la normale mais néanmoins déficitaire de 11 %.

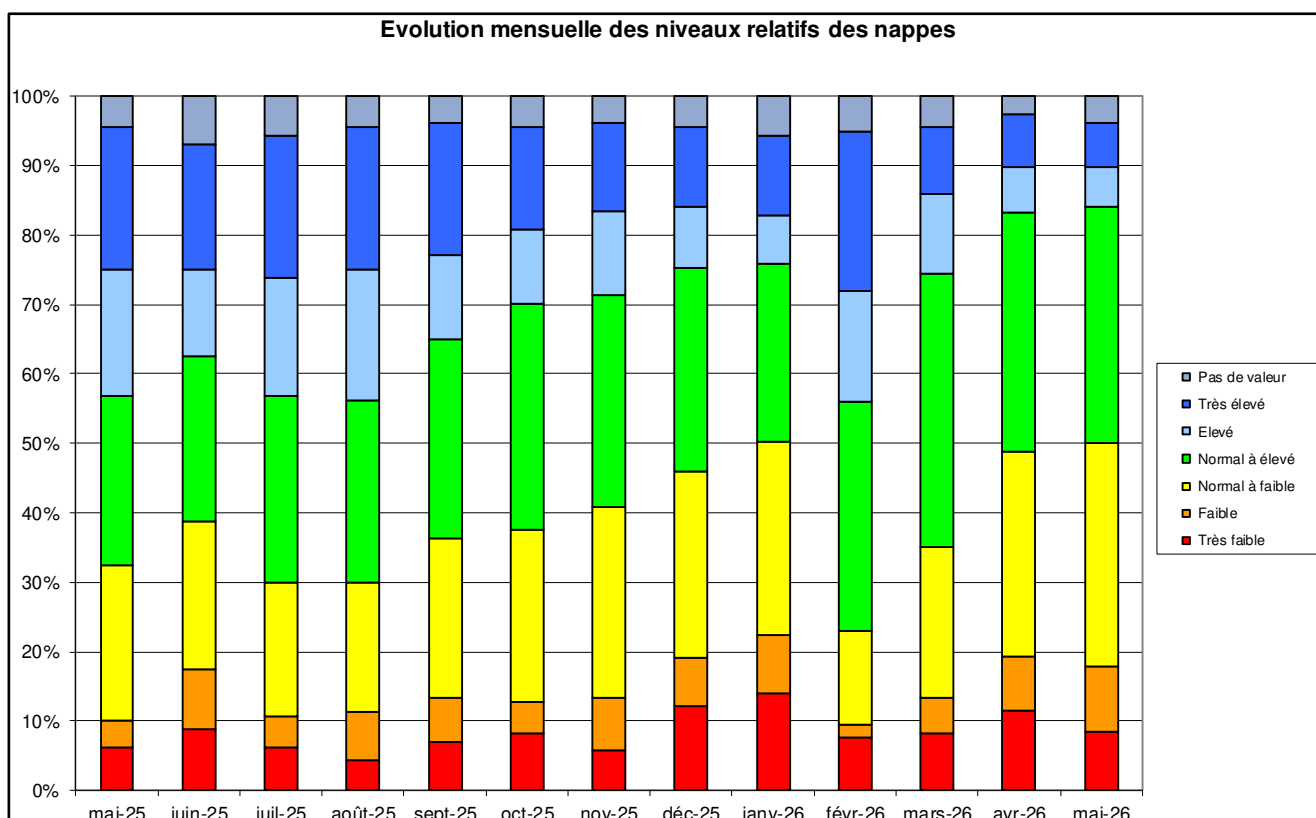
En ce qui concerne les débits minima, ils renvoient pour les affluents de l'amont de la Creuse, à une situation exceptionnellement sèche d'ordre vicennal pour la Bouzanne et à une situation très sèche et de fréquence sexennale pour l'Anglin. La Creuse et la Vienne affichent des minima exceptionnellement secs de fréquence décennale. Pour la Claise et la Veude, la situation est normale à tendance sèche et de fréquence entre la biennale et la triennale.

Situation des nappes en région Centre-Val de Loire

Début juin 2026

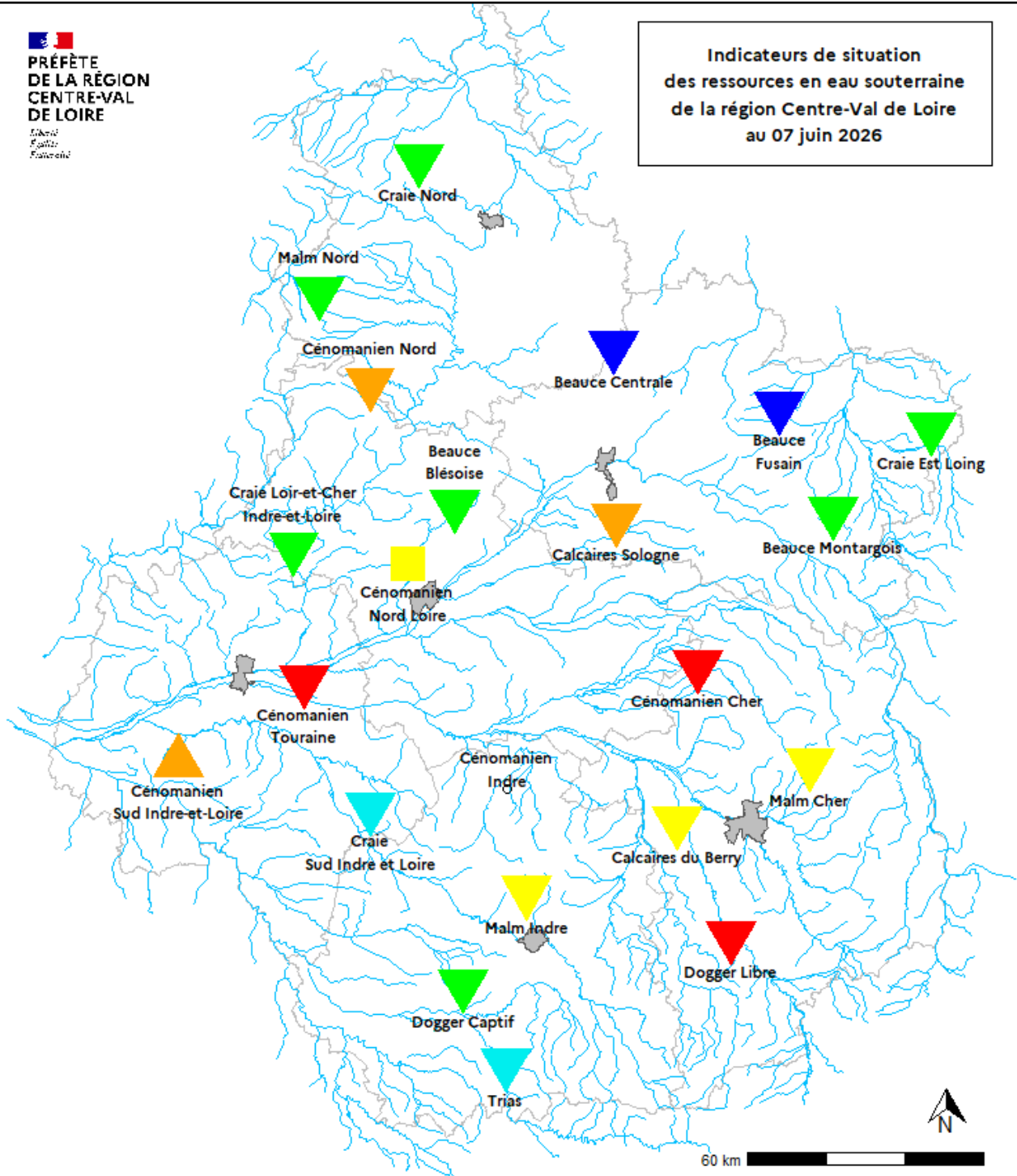
La vidange des principales nappes de la région Centre-Val de Loire se poursuit en mai. Une très large majorité de station (83 %) affichent une baisse de leur niveau contre 11 % qui sont haussières et 7 % qui sont stables sur le mois. Cette baisse des niveaux intéresse au premier chef les ouvrages du Jurassique pour 95 % d'entre eux, puis ceux de la Craie (90 %) et des Calcaires de Beauce (76 %). La part de stations avec un niveau de saison s'élève à 48 % et celle relevant d'un remplissage élevé ou très élevé est de 13 %. La proportion de stations avec des niveaux faibles se maintient à 19 %. Les nappes du Jurassique ont pâti de la pluviométrie déficitaire qui a touché une large partie du Cher et de l'Indre et au moins les trois quarts des piézomètres enregistrent des niveaux sous la moyenne de saison. La situation de la nappe du Cénomani n'est pas plus favorable avec 88 % des stations sous les niveaux de saison et près d'un piézomètre sur deux présentant des niveaux sous la quinquennale sèche, et, près de deux ouvrages sur trois en baisse. Celle des nappes de la Craie et des Calcaires de Beauce est plus avantageuse avec une large prédominance de stations affichant des niveaux normaux à très élevés (respectivement 68 % pour la Craie et 83 % pour les Calcaires de Beauce).

L'histogramme ci-dessous rend compte des évolutions de la répartition par classe des niveaux piézométriques au cours des treize derniers mois. Il reprend l'ensemble des données piézométriques du réseau régional disponibles à la date d'analyse, y compris celles des aquifères suivis en région Centre-Val de Loire mais non commentés dans le présent bulletin du fait d'un trop faible nombre de stations de mesure.

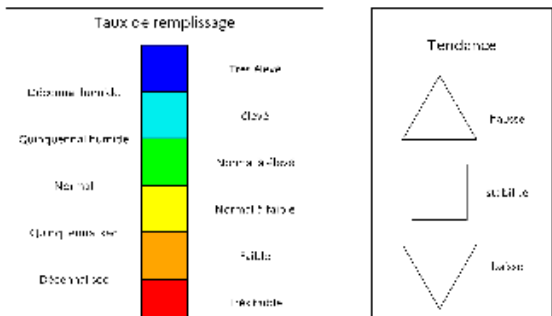


Les niveaux disponibles au 7 juin 2026 concernent 150 piézomètres sur un total de 156. Six piézomètres (Murs pour le Cénomani ; Mur-de-Sologne, Perrusson et St-Christophe-sur-le-Nais pour la Craie SENO-Turonienne ; Isdes et Mérouville pour les Calcaires de Beauce) sont écartés de l'analyse en raison de données manquantes ou non exploitables. En conséquence, l'indicateur Cénomani de l'Indre n'a pu être renseigné.

Nota : les données des stations du réseau piézométrique régional – descriptif des stations et des indicateurs, courbe d'évolution des niveaux, classe de niveau et tendance de la semaine en cours – sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre-val de Loire à l'adresse suivante :
<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>



60 km



Le niveau piézométrique des principaux aquifères de la région Centre-Val de Loire est exprimé à partir d'indicateurs (moyenne de niveaux piézométriques mesurés au droit d'un ensemble de stations représentatives d'un aquifère et d'un secteur géographique donné).
Le taux de remplissage est apprécié en comparant le niveau piézométrique calculé chaque mois à sa fréquence de retour puis exprimé par classes dans une gamme de valeurs allant d'un taux de remplissage très élevé à un taux de remplissage très faible.
Les fréquences de retour sont calculées sur la période de 1995-2024.
La tendance traduit l'évolution du niveau durant le mois précédant l'analyse.

Les modalités de calcul des indicateurs sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Modalités de calcul](#)
D'autres cartes de situation des nappes, actualisées chaque semaine, sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Situation hebdomadaire des nappes](#)

Nappe de Beauce

Début juin, 83 % des piézomètres de la nappe des Calcaires de Beauce présentent des niveaux de saison ou supérieurs.

La classe la plus représentée se rapporte aux stations dont les niveaux sont situés entre la moyenne et la quinquennale humide. Elle regroupe 45 % des stations.

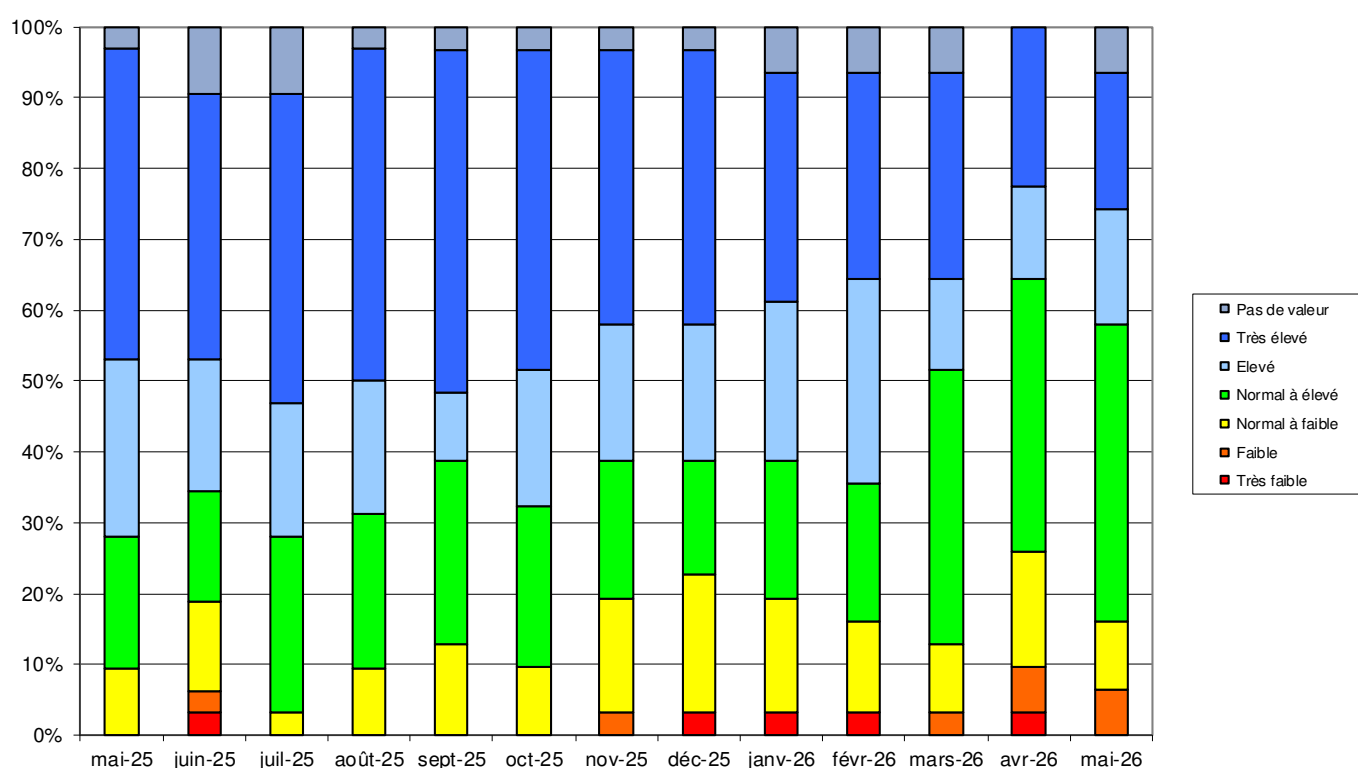


Au 7 juin, la répartition par classe est la suivante :

Localisation	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Nord de la Loire (nappe libre)	23	0	1	1	11	5	5
Sud de la Loire (nappe captive)	6	0	1	2	2	0	1

Avec DS : décennale sèche, QS : quinquennale sèche, QH : quinquennale humide et DH : décennale humide (cf. glossaire en fin de bulletin).

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

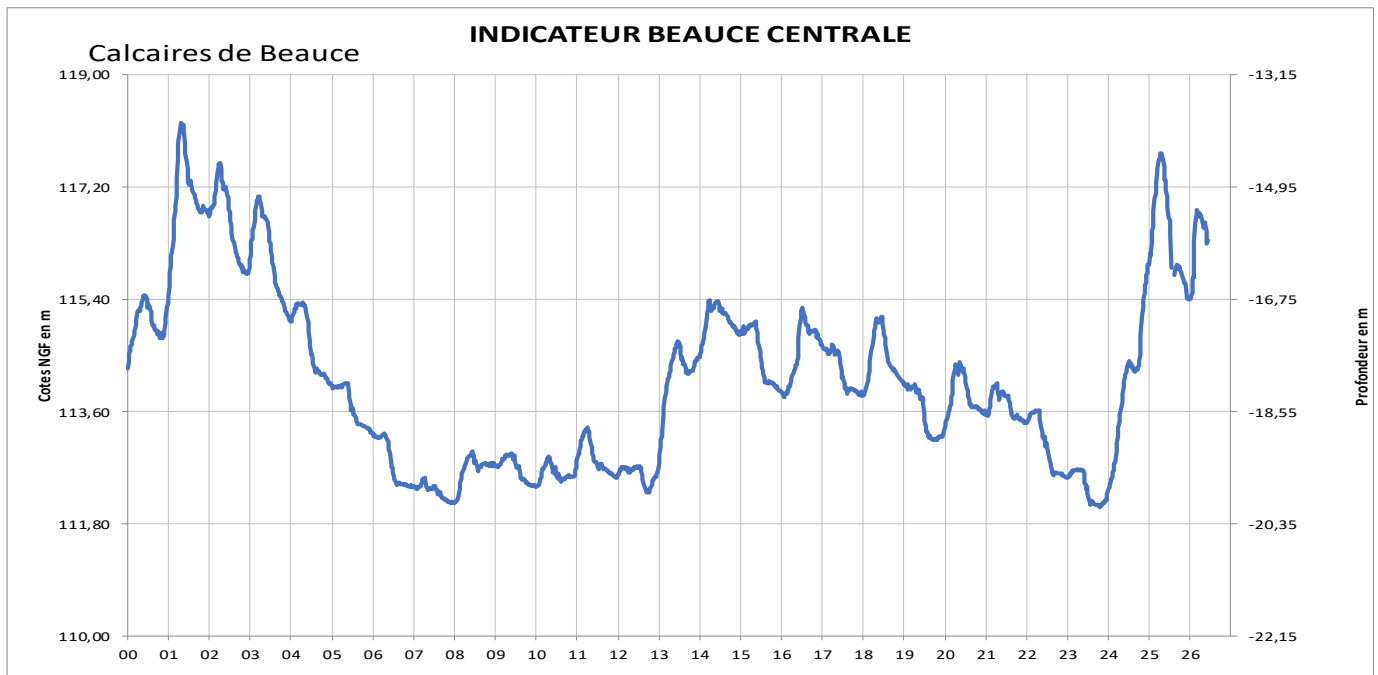


En mai, les trois quarts des stations suivant les Calcaires de Beauce qu'ils soient libres ou captifs affichent une régression des niveaux et 14 % enregistrent une stabilité sur le mois. Seules trois stations (Ouzouer-le-Marché, Lutz-en-Dunois et Villemoutiers) des Calcaires libres de Beauce montrent une poursuite de la progression des niveaux.

Les niveaux élevés à très élevés représentent encore 38% des stations. Ils intéressent 43 % piézomètres de la nappe libre et la station de Chaumont-sur-Tharonne pour la partie captive. Les niveaux faibles à très faibles concernent au total 2 stations soit 7 % des ouvrages, celle de Mulsans pour les Calcaires libres et celle de Crouy-sur-Cosson pour la partie captive.

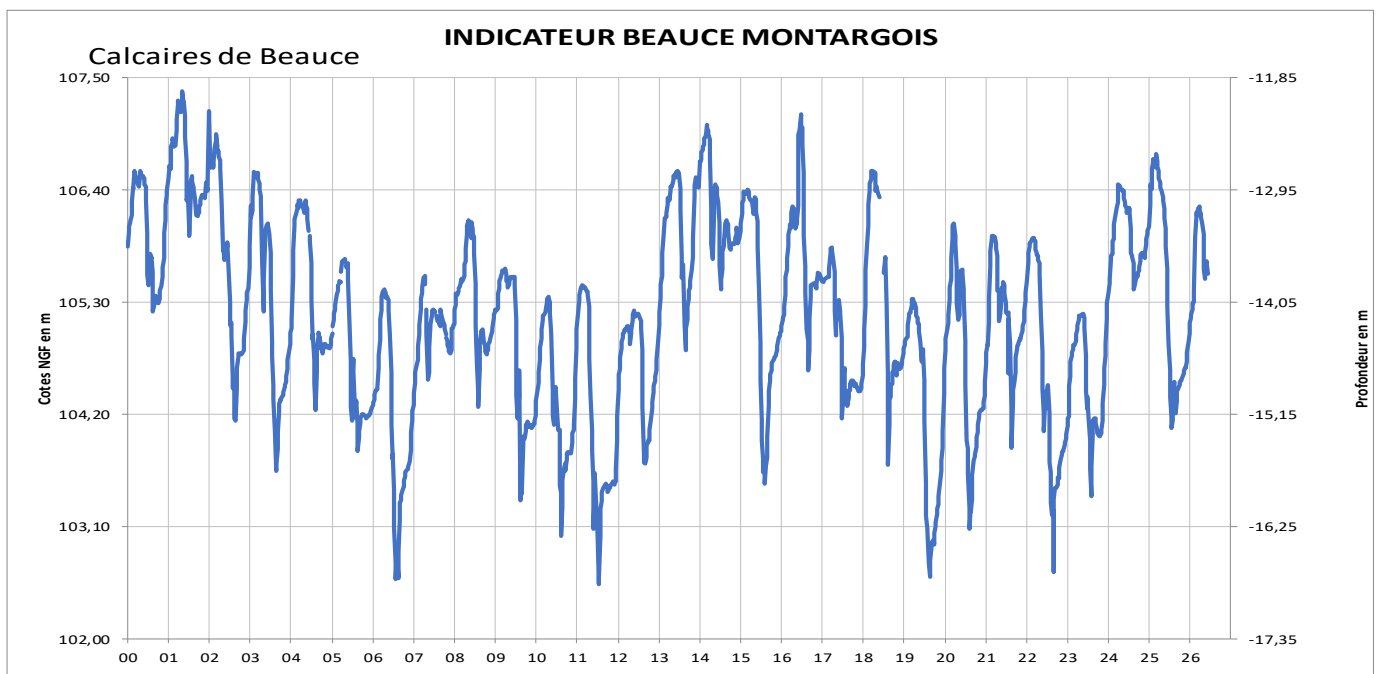
La situation de la nappe de Beauce est aujourd'hui un peu moins favorable que celle de l'an passé à même époque où le nombre de stations avec des niveaux a minima de saison était supérieur (90 % début juin 2025 contre 83 % aujourd'hui).

Au Nord de la Loire : la Beauce Centrale



L'indicateur de la Beauce centrale a progressé durant la première décennie de mai avant de baisser régulièrement jusqu'au 31 mai pour ensuite progresser modérément dans les premiers jours de juin. Au 7 juin, il se positionne au-dessus de la décennale humide de saison, ce qui signifie un niveau de nappe encore très élevé même si son niveau enregistre une perte mensuelle de 0,22 m. Son niveau est inférieur de 0,71 m, par à celui de l'an passé à la même époque.

Beauce du Montargois:



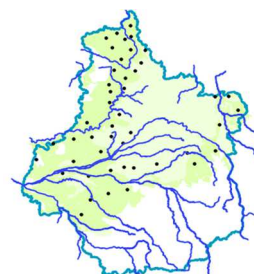
La cote de l'indicateur de la Beauce du Montargois a diminué lors de la première décennie de mai pour remonter en seconde et début de troisième décennie et se stabiliser en fin de mois avant de repartir à la baisse en ce début de juin. Au 7 juin, le niveau de l'indicateur se positionne juste au-dessus de la moyenne de saison enregistrant une légère perte mensuelle de 0,04 m. En comparaison du niveau passé à la même période, la cote actuelle est inférieure de 0,05 m.

Une information plus détaillée de la situation de la nappe de Beauce est disponible à partir du lien suivant :

[carte de situation de la nappe des calcaires de Beauce](#)

Nappe de la Craie

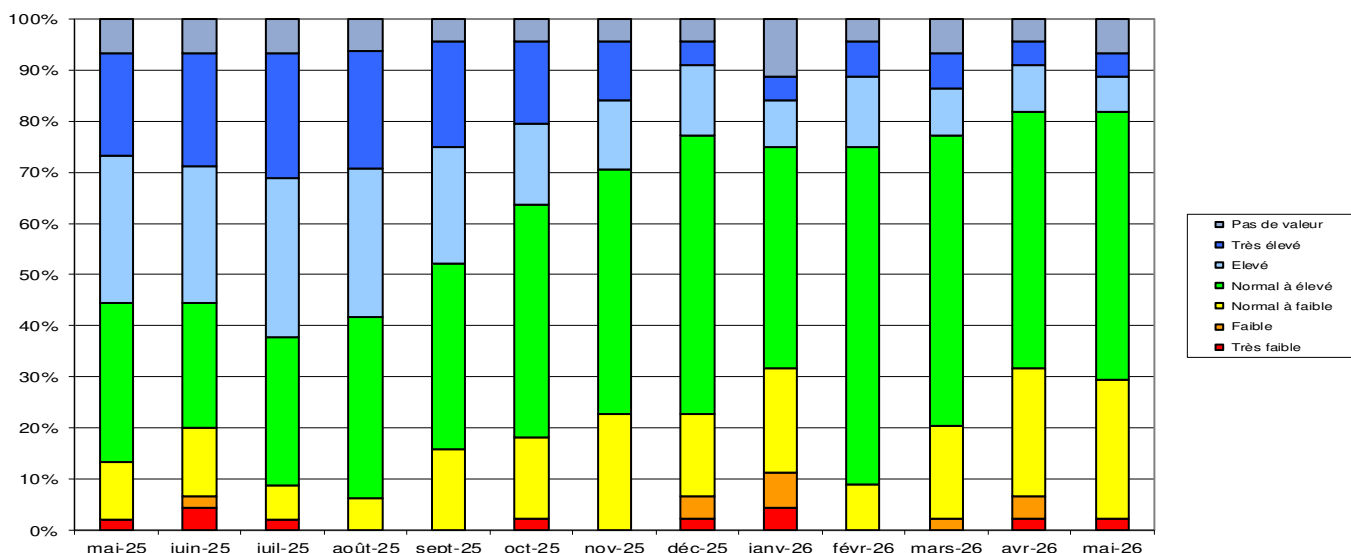
Au 7 juin, 68 % des piézomètres suivis de la nappe de la Craie affichent des niveaux supérieurs à la moyenne. La classe la plus fournie concerne les stations avec des cotes situées entre la moyenne et quinquennale humide, elle en regroupe 56 %.



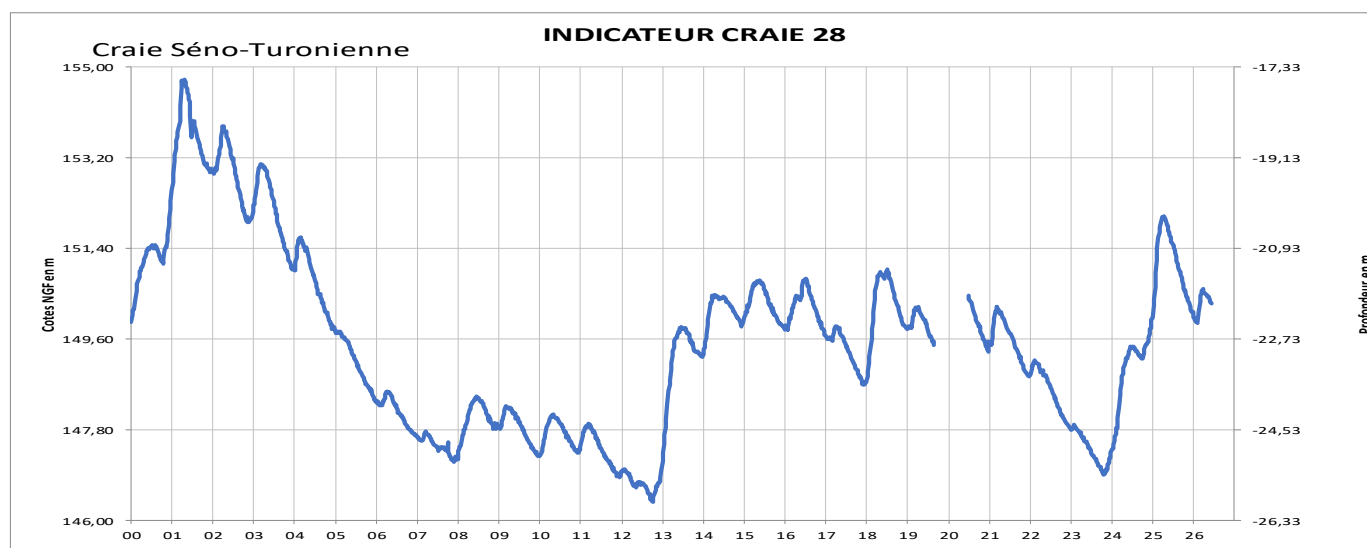
Début juin, la répartition par classe est la suivante :

	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Craie	41	1	0	12	23	3	2

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



Comme le mois précédent, 90 % des piézomètres enregistrent, en mai, une baisse de leur cote. Seuls 10 % affichent une hausse des niveaux. Les niveaux élevés à très élevés avec des cotes au-dessus de la quinquennale humide rassemblent 12 % des stations. 29 % des stations présentent des niveaux normaux à faibles, soit entre la quinquennale sèche et la moyenne du moment et 1 seule station (Clémont) affiche des niveaux sous la quinquennale sèche. La situation de la nappe de la Craie est moins favorable aujourd'hui qu'elle ne l'était l'année passée à la même époque avec une plus faible part d'ouvrages affichant a minima des niveaux de saison ou supérieurs (68 % contre 86 %). Les niveaux restent cependant aujourd'hui très majoritairement normaux à élevés.



Le niveau de l'indicateur de la Craie de l'Eure-et-Loir est resté stable la première quinzaine de mai, puis s'est abaissé ensuite jusqu'au 7 juin. Son niveau est positionné, au 7 juin, entre la moyenne de saison et la quinquennale humide dans la gamme des niveaux normaux à élevés pour la saison. Il accuse une perte mensuelle de 0,14 m. Sa cote est aujourd'hui inférieure de 1,31 m comparée à celle de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe de la craie](#)

Nappe du Cénomanién

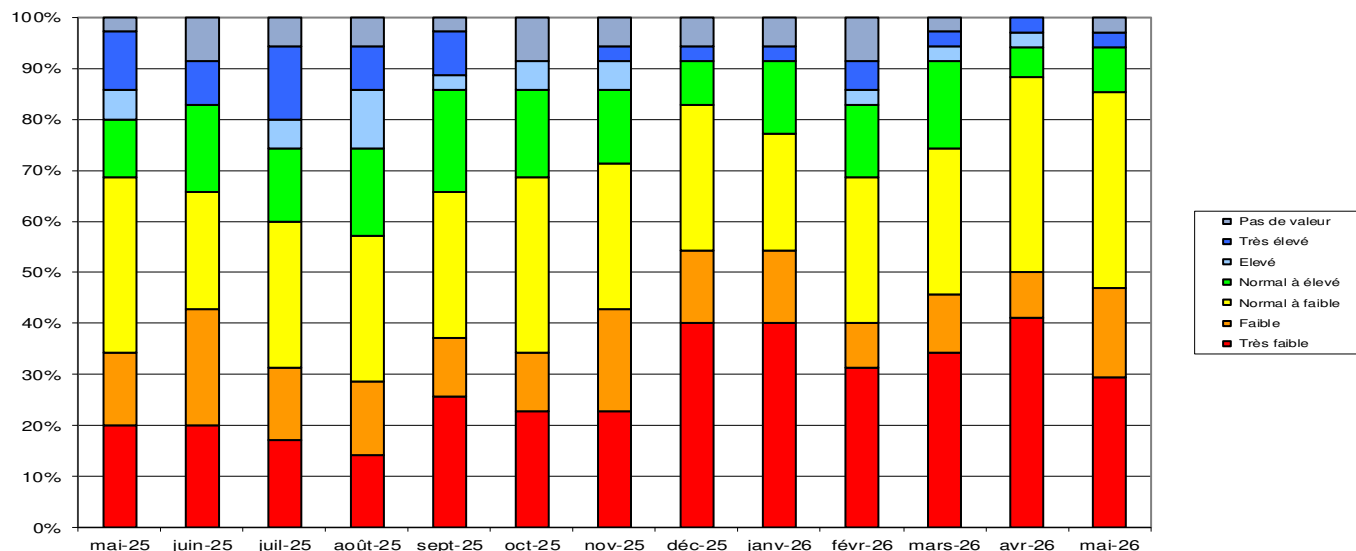
Début juin, 88 % des piézomètres de la nappe du Cénomanién voient leurs niveaux sous la normale du mois. La classe la plus fournie compte 39 % des stations. Elle concerne celles dont les niveaux se situent entre la moyenne et la quinquennale sèche.



Au 7 juin, la répartition par classe est la suivante :

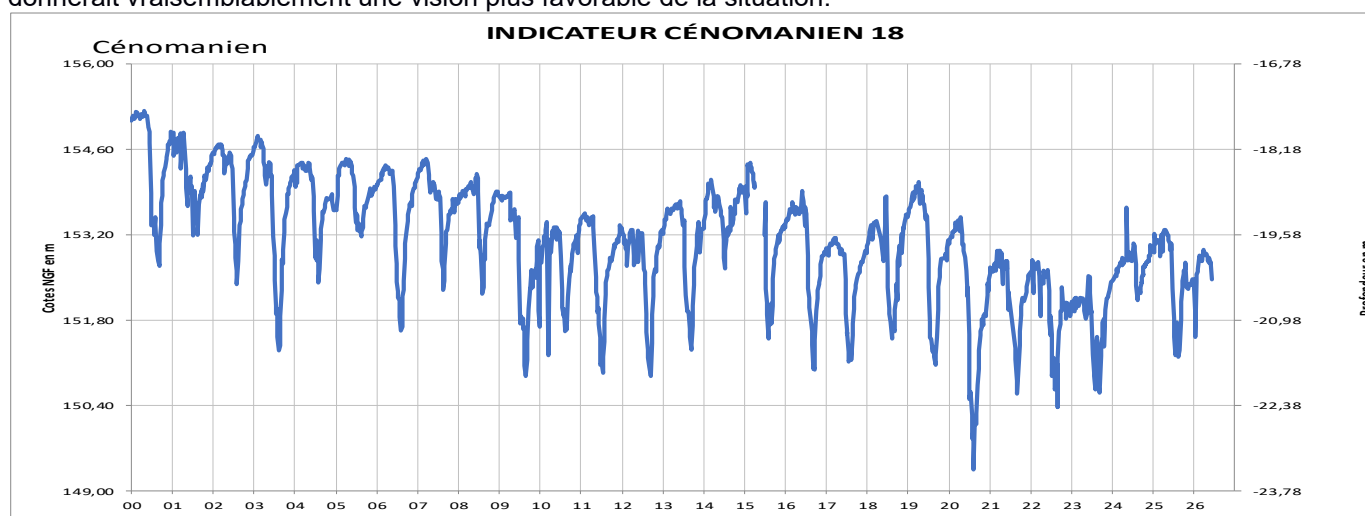
	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Cénomanién	33	10	6	13	3	0	1

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



La baisse des niveaux du Cénomanién en mai est constatée pour la majorité des stations (64 %). 12 % affichent une stabilisation et 24 % des ouvrages enregistrent une hausse. Les niveaux sont faibles à très faibles pour près de la moitié des stations (49 %) tandis que 12 % affichent des niveaux normaux à très élevés. L'état quantitatif de la nappe du Cénomanién est moins bon que celui de l'an passé à la même période avec une très large majorité de stations (88 %) affichant aujourd'hui des niveaux sous la normale (contre 71 % l'an passé).

Il est toutefois nécessaire de préciser que les données statistiques utilisées restent fortement influencées par les tendances historiques observées depuis le début du suivi, notamment, dans les secteurs où la nappe a d'abord été baissière avant de présenter une stabilisation des niveaux voire leur remontée au cours des dernières années et ceci également dans les quelques secteurs où elle continue d'être à la baisse. Une analyse sur une période plus courte donnerait vraisemblablement une vision plus favorable de la situation.



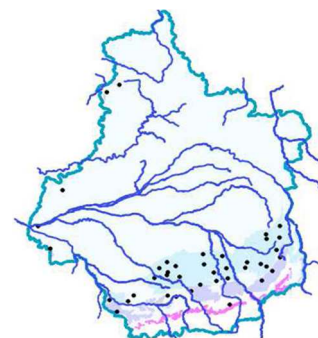
Le niveau de l'indicateur Cénomanién du Cher a oscillé au cours du mois : baissier en première décennie de mai, il progresse jusqu'au 17 mai puis s'oriente à nouveau à la baisse, avant de remonter fin mai. À la baisse jusqu'au 7 juin, il se positionne juste sous la décennale sèche du moment soit un niveau très faible pour la saison. Sa cote enregistre une baisse mensuelle de 0,32 m. Elle est aujourd'hui inférieure de 0,49 m à celle de l'an passé à la même date.

Un état détaillé de la situation est accessible via le lien suivant : [carte de situation de la nappe du cénomanién](#)

Nappes du Jurassique

D'un point de vue hydrogéologique, on distingue les nappes qui sont contenues dans les calcaires du Jurassique supérieur (ou Malm), du Jurassique moyen (ou Dogger) et enfin du Jurassique inférieur (Lias).

Les aquifères du Jurassique ont la particularité d'être peu capacitifs du fait de leurs caractéristiques physiques (porosité de fissure principalement) et d'être par conséquent **extrêmement sensibles aux variations climatiques avec des recharges et vidanges rapides**. Ces nappes dans leur partie libre sont très réactives et présentent des cycles annuels très marqués : leurs niveaux sont susceptibles de monter fortement en cas de fortes pluies ou a contrario peuvent se vidanger rapidement.

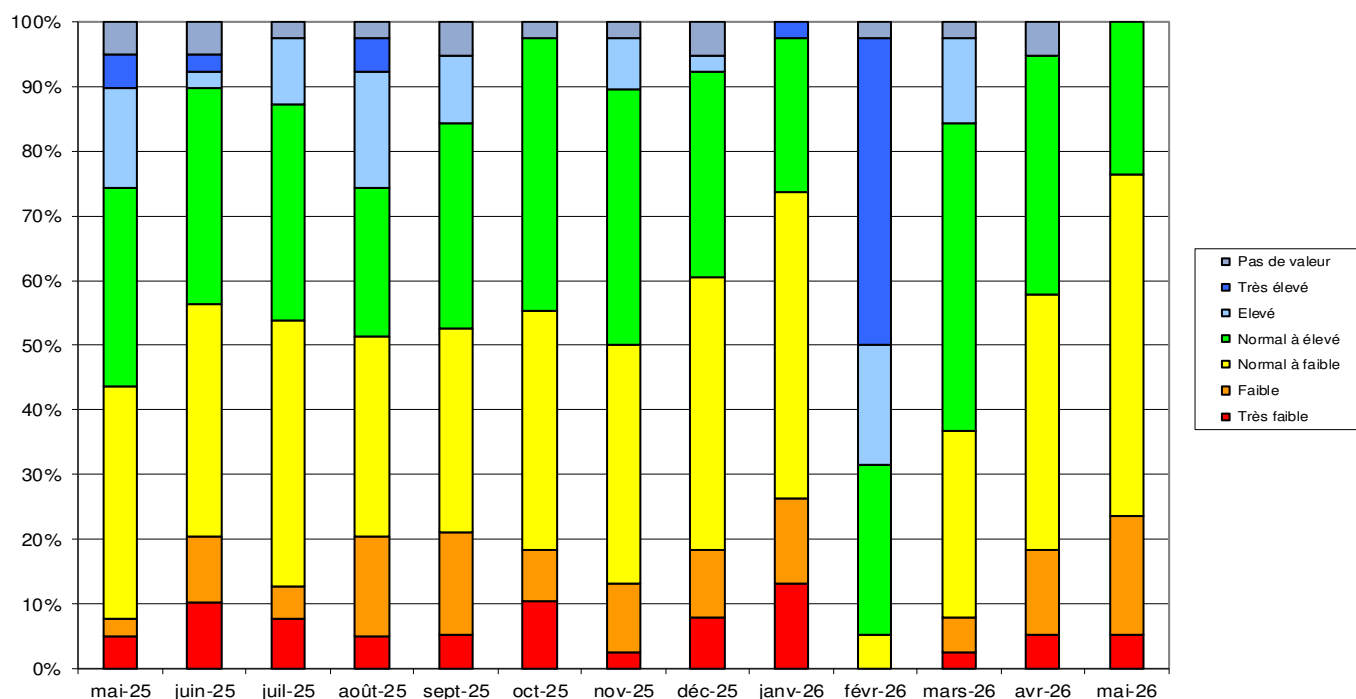


Au 7 juin, 21% des stations de la nappe du Jurassique supérieur et 23 % de celles du Jurassique moyen présentent des niveaux de saison ou supérieurs. La classe la plus représentée pour le Jurassique supérieur concerne 58 % des stations. Elle regroupe les niveaux entre la moyenne et la quinquennale sèche. Cette classe est également la classe la plus représentée pour la nappe du Jurassique moyen. Elle en regroupe 46 %.

Début juin, la répartition par classe est la suivante :

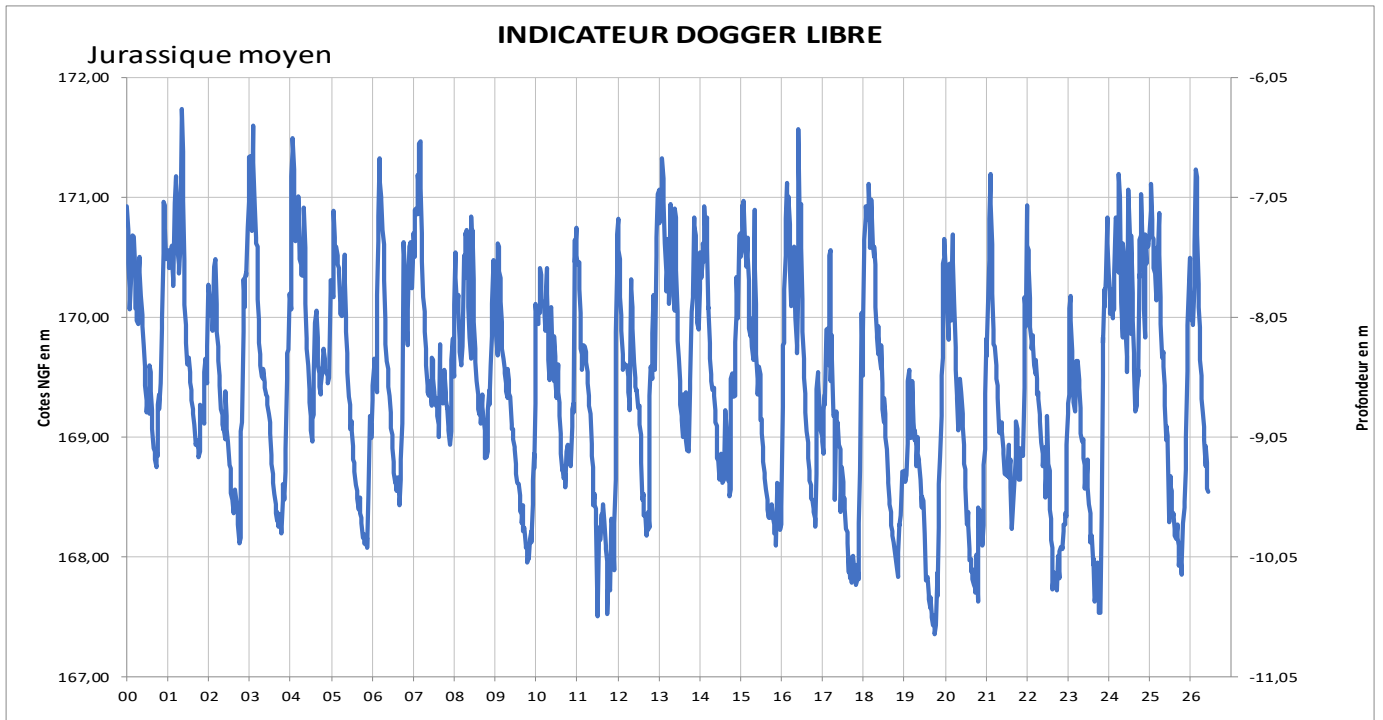
Aquifère	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Jurassique supérieur	24	0	5	14	5	0	0
Jurassique moyen	13	2	2	6	3	0	0

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

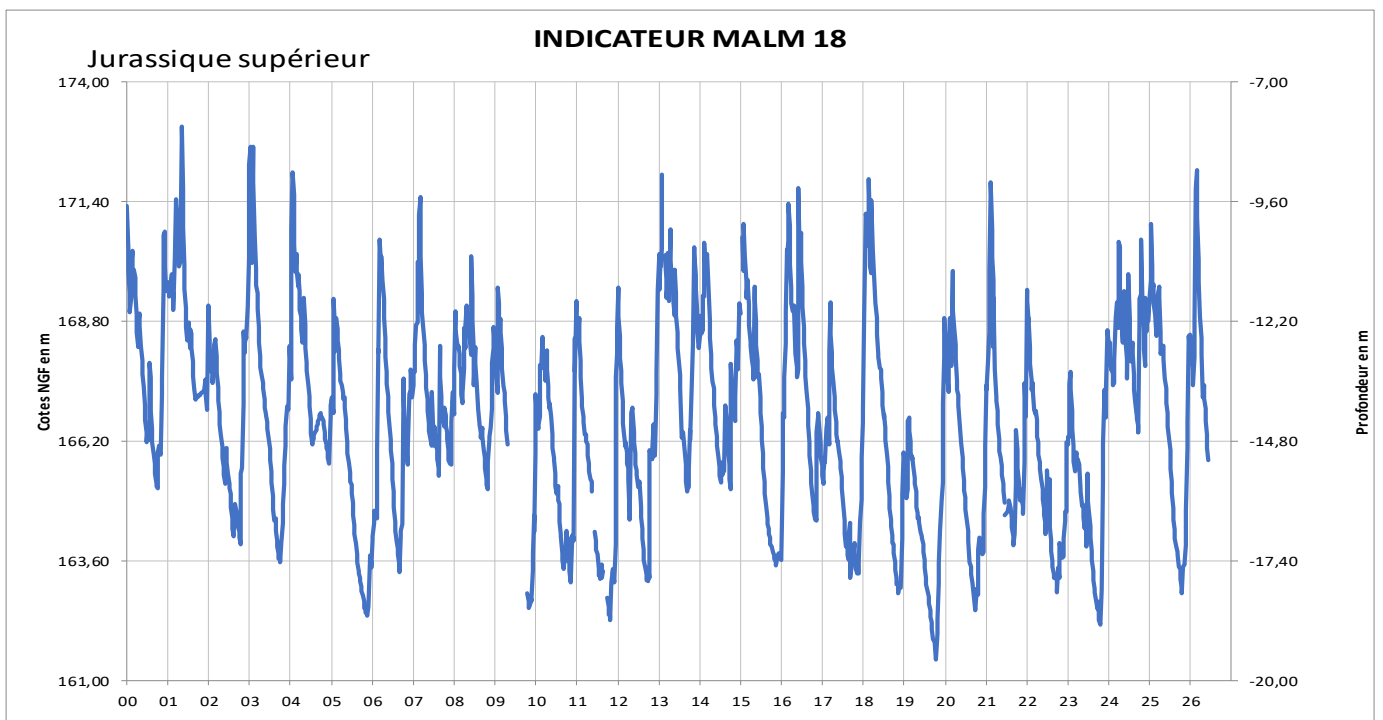


En mai, 95 % des ouvrages du Jurassique enregistrent une baisse de leur niveau (92 % de ceux du Jurassique supérieur et 100 % de ceux du Jurassique moyen). Une station (Villedieu-sur-Indre, 36) affiche une stabilité du niveau et une seule, également, indique une progression (Champigny-sur-Veude, 37). Au 7 juin, 24 % des stations maintiennent une cote de saison et 24 % ont des niveaux qui sont sous la quinquennale sèche. Cette forte proportion de niveaux à la baisse est à mettre en relation pour les ouvrages de l'Indre et du Cher dans un contexte pluviométrique plutôt déficitaire en mai qui s'est accompagné en fin de mois d'un épisode caniculaire exceptionnellement précoce.

L'état de ces ressources en eau souterraine, très lié au contexte climatique du moment, est moins favorable que celui de l'an passé à la même période, avec une moindre proportion de niveaux de saison ou supérieurs 24 % contre 54 % en 2025.



Le niveau de l'indicateur du Jurassique moyen libre (Dogger libre) a diminué durant la première décennie de mai, s'est accru en deuxième décennie avant de s'orienter de nouveau à la baisse et ce jusqu'aux premiers jours de juin. Il se positionne, au 7 juin, juste sous la décennale sèche de saison, ce qui signale un niveau très faible pour la saison. Le bilan mensuel indique que son niveau s'est abaissé de 0,43 m. Son niveau actuel est inférieur de 0,47 m à la cote atteinte l'an passé à la même époque.



L'indicateur du Jurassique Supérieur (Malm) du Cher a décliné régulièrement tout au long du mois de mai. Au 7 juin, il se positionne entre la moyenne et la quinquennale sèche de saison. Sa cote enregistre une perte mensuelle de 0,43 m. Son niveau actuel est inférieur de 0,47 m en comparaison de celui atteint l'année passée à la même époque.

Une information plus détaillée sur les nappes du Jurassique est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe du jurassique](#)

Glossaire de quelques termes utilisés en hydrologie et hydrogéologie

- **R. U.** : réserve utile.
- **Le débit de base** d'un cours d'eau est le débit observé en dehors de l'influence des précipitations.
- **L'année hydrologique** est une période de 12 mois qui débute après le mois considéré comme celui des plus basses eaux pour un site hydrométrique donné. En France métropolitaine, cette année hydrologique débute au mois de septembre.
- **Étiage** : désigne la période des plus petits débits ou des plus petites hauteurs d'eau observés sur un cours d'eau au cours d'une année hydrologique moyenne.
- **Le VCN3** ou **Qm3J** est une indication du débit de base du cours d'eau. Il correspond à la plus faible moyenne des débits journaliers observés sur 3 jours consécutifs dans le mois hydrologique considéré.
- **L'hydraulicité** est le rapport du débit moyen d'un mois considéré à la moyenne des débits de ce même mois sur, a minima, les vingt dernières années. Une hydraulicité inférieure à 1 indique que le débit moyen du mois écoulé a été inférieur à la moyenne des débits de ce mois calculée sur la période de référence.
- **Le bassin versant** d'une rivière en un point donné est l'ensemble des zones dont l'écoulement parvient au point considéré et peut y être évalué en une station de mesure ; c'est une surface qui est couramment exprimée en km².
- **Les stations de jaugeage ou stations hydrométriques** servent à élaborer les données de débits. Elles sont situées sur certains cours d'eau et comportent différents dispositifs mécaniques et électroniques aptes à effectuer la mesure continue des hauteurs d'eau, le stockage des valeurs et la télétransmission éventuelle de ces données. Des mesures des débits instantanés y sont réalisées régulièrement à l'occasion de jaugeages réguliers afin d'établir les courbes de tarage du cours d'eau (tracé des courbes de relation hauteur-débit qui permettront le calcul des débits à partir de la chronique des hauteurs).
- **Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.

On distingue : les **Aquifères à nappe libre** : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau ; les **Aquifères captifs** (ou **nappe captive**) : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables.

- Un **piézomètre** est un point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière par la mesure de son niveau dans l'ouvrage.
- Un **indicateur d'état des nappes** : c'est un piézomètre virtuel composé de plusieurs piézomètres réels dont le but est de caractériser de façon réaliste et synthétique le comportement d'une nappe sur une partie plus ou moins importante.
- **Méthode d'analyse retenue** : les niveaux des piézomètres et des indicateurs à la date de réalisation du bulletin de situation sont comparés aux valeurs statistiques calculées sur la période 1995 – 2024 (exemple : le niveau au 08/01/2023 est comparé à l'ensemble des valeurs disponibles pour un 8 janvier entre 1995 et 2024). Pour la majorité des piézomètres, le début du suivi coïncide avec la mise en place du réseau piézométrique régional entre 1993 et 1995.
- **Décennale sèche (DS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.
- **Décennale humide (DH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.
- **Quinquennale sèche (QS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.
- **Quinquennale humide (QH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.
- **Adjectifs de périodicité des périodes de retour** : deux ans biennal, bisannuel ; trois ans triennal, trisannuel ; quatre ans quadriennal ; cinq ans quinquennal , six ans sexennal ; sept ans septennal ; huit ans octennal ; neuf ans novennal ; dix ans décennal ; onze ans undécennal ; douze ans duodécennal ; quinze ans quindécennal ; vingt ans vicennal ; trente ans tricennal ou trentennal ; quarante ans quadragennal ; cinquante ans quinquagennal ou cinquanteennal ; soixante ans sexagennal ; soixante-dix ans septuagennal ; quatre-vingts ans octogennal ; quatre-vingt-dix ans nonagennal ; cent ans centennal, séculaire ; mille ans millennal.
- **Restriction des usages de l'eau - la situation de vigilance** indique que les débits des cours d'eau dans la zone d'alerte approchent de valeurs qui sont susceptibles de rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et des milieux naturels. Elles engagent chacun à réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables.
- **La situation d'alerte** indique que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins de l'homme et du milieu. Des mesures de restriction et/ou d'interdiction des usages sont alors arrêtées par le préfet de département.
- **La situation d'alerte renforcée** est arrêtée dès lors que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que tous les usages non prioritaires et non essentiels doivent être réduits. Elle impose une restriction accrue des prélèvements dans les eaux de surface et souterraines.
- **La situation de crise** : les cours d'eau atteignent dans la zone d'alerte concernée un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants (mortalité). Seuls l'alimentation en eau potable, celle de la sécurité civile et sanitaire ainsi que le respect de la vie biologique sont assurés. Tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits.